

2019

VERSION 1.0

MISE À JOUR RÉDACTIONNELLE – AOÛT 2022

Ce document complète l'information contenue dans le Guide de l'utilisateur des activités professionnelles confiables, qui se trouve sur le site Web du Collège royal.

L'entrée en vigueur du présent document a lieu dès que le programme décide que c'est possible.

Anatomo-pathologie : APC 1 – Progression vers la discipline

Participation à la manipulation élémentaire d'échantillons

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) exige d'utiliser les connaissances de base acquises au cours de la présentation du laboratoire de façon à : appairer une demande avec un contenant et/ou un échantillon; vérifier systématiquement si les données cliniques et les renseignements au sujet du patient sont exacts (exhaustivité et exactitude de la demande, y compris la consignation de la durée de l'ischémie) et permettent de commencer l'analyse d'un échantillon en laboratoire; évaluer et préparer certains prélèvements chirurgicaux simples, c'est-à-dire ceux effectués sur un seul organe, ceux demandés pour une indication courante et/ou les prélèvements chirurgicaux courants (p. ex., appendice, vésicule biliaire, hystérectomie simple pour cause de léiomyomes ou de prolapsus utérin, côlon pour cause de diverticulose, intestin grêle pour cause d'ischémie, etc.), en vue de la fixation; reconnaître et choisir le type de fixateur approprié (formaline, alcool) et évaluer si le volume et la taille du contenant conviennent; et jumeler les lames, les blocs et les demandes.
- L'observation de cette APC comporte deux parties : la manipulation d'échantillons; et l'évaluation des connaissances.
- L'évaluation des connaissances consistera en une évaluation orale structurée ou en un questionnaire à choix multiples, conçu et soumis par le pathologiste superviseur, portant sur la manipulation d'échantillons.

Plan d'évaluation

Partie A : Manipulation d'échantillons

Observation directe ou revue du cas par un pathologiste, un stagiaire qui en est à l'étape de la maîtrise de la discipline ou de la transition vers la pratique, un technologiste en histologie ou un assistant-pathologiste

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- le type d'échantillon : appendice; vésicule biliaire; hystérectomie simple pour cause de léiomyomes ou de prolapsus utérin; côlon pour cause de diverticulose; intestin grêle; autre
- le fixateur : échantillon frais; formaline; alcool

Recueillir 5 observations de réussite

- Différents types d'échantillons

Partie B : Évaluation des connaissances

Preuve que l'évaluation orale structurée ou le questionnaire écrit soumis par le pathologiste superviseur a été réalisé de façon satisfaisante

Utiliser le formulaire 4.

Recueillir 1 observation de réussite

Jalons CanMEDS

Partie A : Manipulation d'échantillons

- 1 EM 1.3 Appliquer sa connaissance de l'anatomie, de la physiologie et de la biochimie normales.**
- 2 EM 1.3** Appliquer sa connaissance des principes de la biologie cellulaire, de l'immunologie, de la génétique et des mécanismes physiopathologiques ainsi que des modifications associées aux différents états pathologiques.
- 3 EM 1.3 Appliquer les connaissances de base sur l'aspect macroscopique et/ou microscopique normal des tissus.**
- 4 EM 2.2 Reconnaître les principes élémentaires de la qualité des échantillons dans la mesure où ils s'appliquent aux prélèvements chirurgicaux et cytopathologiques.**
- 5 EM 3.3 Reconnaître l'importance de prioriser une intervention ou un traitement, d'en planifier le moment, et en discuter.**
- 6 EM 5.2 Appliquer les règles de sécurité dans le laboratoire, les salles de consultation peropératoire et les salles d'autopsie afin de réduire au minimum les risques professionnels.**
- 7 COM 4.1** Structurer les informations dans les sections appropriées d'un dossier médical électronique ou écrit.
- 8 COL 2.1** Répondre aux demandes et donner suite à la rétroaction des médecins et des autres professionnels de la santé avec respect et en temps opportun.
- 9 L 1.2** Montrer sa connaissance des initiatives axées sur la sécurité en laboratoire.
- 10 L 1.4** Décrire les données provenant des systèmes d'information sur la santé afin d'optimiser la prestation des soins.
- 11 P 1.1** Faire preuve de ponctualité.
- 12 P 1.1** Assumer les responsabilités confiées.

Anatomo-pathologie : APC 2 – Progression vers la discipline

Résumé de l'information clinique pertinente aux fins de corrélation clinico-pathologique

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur l'extraction de l'information clinique, y compris les antécédents cliniques, les résultats pertinents des analyses de laboratoire et les résultats des examens d'imagerie provenant d'un certain nombre de sources différentes (y compris de sources électroniques), l'interprétation de l'information à la lumière de la question clinique et la présentation d'un résumé.
- Cette APC peut être observée en pathologie chirurgicale, en cytopathologie ou en pathologie autopsique.

Plan d'évaluation

Discussion de cas et/ou revue du résumé clinique écrit par un superviseur (il peut s'agir d'un pathologiste, d'un stagiaire qui en est à l'étape de la maîtrise de la discipline ou d'un stagiaire qui en est à l'étape de la transition vers la pratique)

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- le contexte : pathologie chirurgicale; cytologie; pathologie autopsique; autre

Recueillir 3 observations de réussite

Jalons CanMEDS

- 1 EM 1.3** Appliquer sa connaissance de l'anatomie, de la physiologie et de la biochimie normales.
- 2 EM 1.3** Appliquer sa connaissance des principes de la biologie cellulaire, de l'immunologie, de la génétique et des mécanismes physiopathologiques ainsi que des modifications associées aux différents états pathologiques.
- 3 EM 2.2 Obtenir les antécédents cliniques pertinents.**
- 4 COM 2.3** Obtenir et intégrer toute information pertinente provenant d'autres sources.
- 5 EM 2.2 Interpréter les antécédents et les résultats des examens paracliniques pertinents à la lumière de la question clinique.**
- 6 EM 2.2 Synthétiser et structurer l'information clinique de façon à fournir une présentation claire et succincte au superviseur.**
- 7 PS 1.1 Analyser, du point de vue de l'anatomo-pathologie, les besoins d'un patient donné en matière de services ou de ressources en santé.**

Anatomo-pathologie : APC 3 – Progression vers la discipline

Mise en application des compétences de base en microscopie

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur l'utilisation adéquate d'un microscope et sur la résolution des principaux problèmes qui lui sont associés.
- Elle comprend : le réglage du microscope (mise en marche, ajustement de la mise au point); l'utilisation d'un polariseur et d'un micromètre; la connaissance d'une installation ergonomique; l'entretien de base d'un microscope, comme le remplacement des objectifs et de la lampe; et l'examen d'une lame.
- L'observation de cette APC comporte deux parties : la microscopie; et l'évaluation des connaissances.
- L'observation de la microscopie se base sur l'utilisation par le résident d'un microscope à double tête/multitête dans l'examen de lames.
- L'évaluation des connaissances consistera en une évaluation orale structurée ou en un questionnaire à choix multiples, conçu et soumis par le pathologiste superviseur, portant sur la microscopie.

Plan d'évaluation

Partie A : Microscopie

Observation directe par le superviseur

Utiliser le formulaire 2.

Recueillir au moins 1 observation de réussite

Partie B : Évaluation des connaissances

Preuve que l'évaluation orale structurée ou le questionnaire écrit soumis par le pathologiste superviseur a été réalisé de façon satisfaisante

Utiliser le formulaire 4.

Recueillir 1 observation de réussite

Jalons CanMEDS

Partie A : Microscopie

- 1 EM 1.3 Appliquer les connaissances de base sur l'aspect macroscopique et/ou microscopique normal des tissus.**
- 2 EM 1.3 Appliquer sa connaissance du fonctionnement d'un microscope optique.**
- 3 EM 3.4 Utiliser un microscope optique pour examiner des lames.**
- 4 EM 3.4 Effectuer l'entretien de base d'un microscope.**

Anatomo-pathologie : APC 4 – Progression vers la discipline

Création d'un plan personnel d'enseignement et d'apprentissage

Caractéristiques principales

- L'observation de cette APC comporte deux parties : la création et la mise à jour d'un portfolio de formation clinique; et la présentation d'un projet d'apprentissage personnel, y compris le choix du sujet, la définition et l'utilisation des sources d'information, la présentation du sujet à un groupe et l'évaluation du processus (y compris l'auto-évaluation).

Plan d'évaluation

Partie A : Portfolio de formation clinique

Révision du plan d'enseignement et d'apprentissage soumis par le résident par un pathologiste, un stagiaire qui en est à l'étape de la transition vers la pratique ou un conseiller pédagogique

Utiliser le formulaire 4.

Recueillir 1 observation de réussite

Partie B : Projet d'apprentissage personnel

Observation directe par le superviseur

Utiliser le formulaire 1.

Recueillir 1 observation de réussite

Jalons CanMEDS

Partie A : Portfolio de formation clinique

- 1 E 1.2** Tirer profit de la rétroaction pour améliorer l'auto-évaluation et l'apprentissage.
- 2 E 1.1** Créer un plan d'apprentissage avec le superviseur désigné afin de déterminer les besoins d'apprentissage liés à l'anatomo-pathologie et à ses objectifs de carrière.
- 3 E 1.1** Utiliser la technologie pour favoriser l'acquisition de connaissances en médecine.

Partie B : Projet d'apprentissage personnel

- 1 E 1.2 Cerner et consigner les besoins d'apprentissage qui surviennent au quotidien, et appliquer des stratégies pour les combler.**
- 2 E 3.3 Identifier des sources d'information pertinentes.**
- 3 E 3.3 Déterminer la validité et les biais potentiels d'une source de données probantes.**
- 4 E 4.5 Résumer et communiquer aux pairs les résultats d'une recherche dans la littérature scientifique.**

Anatomo-pathologie : APC 1 – Acquisition des fondements de la discipline

Dissection macroscopique de prélèvements chirurgicaux simples, de l'enregistrement des prélèvements jusqu'à la présentation des blocs

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur l'analyse macroscopique de certains prélèvements simples, c'est-à-dire ceux effectués sur un seul organe, ceux demandés pour une indication courante et/ou les prélèvements chirurgicaux courants.
- Voici quelques exemples : hystérectomie simple pour cause de léiomyomes, biopsie cutanée elliptique, appendice, vésicule biliaire, mastectomie prophylactique, panniculectomie, côlon pour cause de diverticulose et biopsies tissulaires.
- Cette APC porte également sur le respect des protocoles de sécurité et d'assurance de la qualité, ainsi que des protocoles d'analyse macroscopique en vigueur.

Plan d'évaluation

Observation directe ou indirecte par un pathologiste, un assistant-pathologiste ou un stagiaire qui en est à l'étape de la maîtrise de la discipline ou de la transition vers la pratique

Utiliser le formulaire 2 pour recueillir des renseignements sur :

- le type d'observation : directe; indirecte
- le type de prélèvement (préciser) :

Recueillir 10 observations de réussite

- Au moins 5 observations directes par un pathologiste ou un stagiaire qui en est à l'étape de la maîtrise de la discipline ou de la transition vers la pratique
- Cas diversifiés

Jalons CanMEDS

- 1 EM 5.2 Assurer l'application des règles de sécurité dans le laboratoire, y compris la prise de mesures de précaution universelles, l'utilisation d'équipement de protection individuelle (EPI) et le maintien d'un poste de travail organisé.**
- 2 EM 1.3 Appliquer ses connaissances sur l'anatomie normale et l'aspect macroscopique des tissus.**
- 3 EM 1.3 Appliquer sa connaissance des principes régissant la fixation, la décalcification et le traitement des tissus ainsi que des conséquences possibles de la manipulation inadéquate de tissus frais.**
- 4 EM 2.2 Obtenir les antécédents cliniques pertinents.**
- 5 EM 3.4 Procéder adéquatement à la dissection, à la description et à l'échantillonnage de prélèvements chirurgicaux qui feront l'objet d'analyses courantes et complémentaires.**
- 6 EM 3.4 Travailler de façon efficace afin d'effectuer une fixation appropriée, en temps opportun.**
- 7 EM 3.4 Chercher de l'aide au besoin.**
- 8 COM 4.1 Utiliser autant que possible les modèles d'examen macroscopique et/ou les descriptions et les protocoles normalisés pour consigner ses observations.**

- 9 L 4.1** Structurer son travail au moyen de stratégies qui tiennent compte de ses forces et des possibilités d'améliorer son efficacité personnelle.

Anatomo-pathologie : APC 2 – Acquisition des fondements de la discipline

Examen microscopique de prélèvements chirurgicaux simples et rédaction du compte rendu

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur l'interprétation des résultats de l'analyse de certains prélèvements chirurgicaux simples, c'est-à-dire ceux effectués sur un seul organe, ceux demandés pour une indication courante et/ou les prélèvements chirurgicaux courants.
- Voici quelques exemples : hystérectomie simple pour cause de léiomyomes, biopsie cutanée elliptique, appendice, vésicule biliaire, mastectomie prophylactique, panniculotomie, côlon pour cause de diverticulose et biopsies tissulaires.
- Elle comprend la reconnaissance de résultats histologiques normaux et anormaux, la demande d'analyses complémentaires, dont les colorations spéciales ou les tests immunohistochimiques appropriés, et l'utilisation du système d'information de laboratoire (SIL)/dossier médical électronique (DME) pour obtenir d'autres renseignements cliniques, s'il y a lieu.
- Elle comprend également la rédaction d'un rapport de pathologie provisoire après la revue du cas avec le médecin traitant.
- L'éventail de cas devrait comprendre des biopsies simples et des prélèvements chirurgicaux (bénins) courants, tel que proposé dans les lignes directrices sur les analyses macroscopiques (p. ex., unité L4E [niveau 2 ou 3] codes CPT [88305]).

Plan d'évaluation

Observation directe par un pathologiste général, un anatomo-pathologiste ou un stagiaire qui en est à l'étape de la maîtrise de la discipline ou de la transition vers la pratique

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- les organes, appareils et systèmes : seins; os et tissus mous; appareil reproducteur féminin; appareil digestif; appareil génito-urinaire; tête et cou; système endocrinien; peau; système cardiovasculaire; thorax; neuropathologie; ganglions lymphatiques et rate

Recueillir 10 observations de réussite

- Au moins 4 organes, appareils ou systèmes
- Au moins 3 observateurs différents
- Au moins 2 observations effectuées par des pathologistes chirurgicaux

Jalons CanMEDS

- 1 EM 1.3** Appliquer sa connaissance des principes régissant la fixation, la décalcification et le traitement des tissus ainsi que des conséquences de la manipulation inadéquate de tissus frais.
- 2 EM 1.3** Appliquer sa connaissance des colorations histochimiques courantes.
- 3 EM 1.3 Appliquer les connaissances de base sur l'aspect macroscopique et/ou microscopique normal des tissus.**

- 4 **EM 1.3** Mettre en application sa connaissance des principes et des indications de l'immunohistochimie et des colorations histochimiques spéciales.
- 5 **EM 2.2 Établir un diagnostic différentiel.**
- 6 **EM 2.2 Réaliser un examen pathologique ciblé et pertinent.**
- 7 **EM 2.2** Sélectionner les examens paracliniques et/ou en interpréter les résultats.
- 8 **EM 2.2 Résumer les renseignements sur le patient afin de poser un diagnostic.**
- 9 **COM 4.1 Consigner les résultats de l'examen microscopique de façon précise.**
- 10 **EM 3.4** Chercher de l'aide au besoin.
- 11 **COM 4.1 Rédiger un rapport clair et concis qui améliore la prise en charge du patient.**
- 12 **COM 4.1** Relever et corriger les imprécisions ou les ambiguïtés dans la documentation.
- 13 **COM 4.1** S'il y a lieu, inclure dans le rapport de pathologie les données issues des analyses complémentaires et d'autres sources d'information.
- 14 **COM 4.1** Inclure les données issues des systèmes d'information sur la santé dans le diagnostic différentiel et le rapport final.
- 15 **L 4.1** Créer des relations avec des mentors et des membres du corps professoral.
- 16 **E 1.2** Cerner, consigner et prioriser les besoins d'apprentissage qui surviennent au quotidien, et les combler au moyen de différentes stratégies (p. ex., analyse de la littérature ou participation à des séances de formation structurées ou informelles).
- 17 **E 3.1** Reconnaître l'incertitude et les lacunes dans les connaissances à l'occasion d'activités cliniques ou professionnelles d'autre nature en lien avec l'anatomo-pathologie.
- 18 **P 1.1** Assumer les responsabilités confiées.
- 19 **P 2.2** Faire preuve d'engagement à l'égard de la sécurité des patients et de l'amélioration de la qualité en respectant les politiques et les procédures de l'établissement.

Anatomo-pathologie : APC 3 – Acquisition des fondements de la discipline

Évaluation de patients et prise en compte de l'information clinique dans l'évaluation des processus pathologiques

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) vise à s'assurer que le résident acquière les compétences et les connaissances nécessaires en médecine clinique de façon à ce qu'il puisse agir efficacement, en tant que pathologiste consultant, au cours des étapes ultérieures.
- Cette APC comprend la réalisation d'évaluations cliniques, y compris l'anamnèse et l'examen physique, la sélection d'examen paracliniques et l'interprétation des résultats, ainsi que la collaboration avec ses collègues cliniciens dans l'élaboration d'un diagnostic différentiel et d'un plan de traitement ou de prise en charge.
- Elle comprend également la communication avec les patients, leur famille et leurs proches aidants de façon à recueillir l'information clinique nécessaire et à communiquer les renseignements concernant le diagnostic et/ou le plan de prise en charge.
- Cette APC sera observée en milieu ambulatoire ou hospitalier, auprès de patients adultes et pédiatriques, et pour un vaste éventail de problèmes médicaux et chirurgicaux.

Plan d'évaluation

Observation directe et/ou revue du cas par le superviseur

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- le type d'observation (sélectionner tout ce qui s'applique) : observation directe de l'anamnèse et/ou de l'examen physique; observation directe de la communication avec les patients; discussion de cas ou revue de dossier
- le contexte : médecine; chirurgie; oncologie; autre

Recueillir au moins 10 observations de réussite

- Au moins 2 observations de chaque type
- Au moins 2 observations pour chacun des contextes suivants : médecine, chirurgie et oncologie
- Au moins 3 évaluations effectuées par un superviseur (patron)

Jalons CanMEDS

- 1 EM 1.1** Faire preuve de compassion envers les patients.
- 2 COM 2.1** Utiliser des techniques d'entrevue centrées sur le patient.
- 3 EM 2.2** Obtenir les antécédents cliniques pertinents.
- 4 EM 2.2** Procéder à un examen physique qui permet d'éclairer le diagnostic.
- 5 EM 2.2** Sélectionner les examens paracliniques et/ou en interpréter les résultats.

- 6 EM 2.2 Établir un diagnostic différentiel.**
- 7 EM 2.2 Synthétiser et structurer l'information clinique de façon à fournir une présentation claire et succincte au superviseur.**
- 8 EM 2.4 Établir et/ou surveiller les caractéristiques cliniques clés dans la mise en œuvre d'un plan de prise en charge.**
- 9 COM 3.1 Transmettre des renseignements au patient, à sa famille et/ou à ses proches aidants de façon claire et avec compassion.**
- 10 COM 3.1 Vérifier et valider la compréhension des soins auprès du patient et/ou de sa famille.**
- 11 COL 1.2 Travailler efficacement en tant que membre de l'équipe clinique.**
- 12 COM 4.1 Documenter d'une manière structurée les éléments essentiels d'une rencontre clinique.**
- 13 P 1.1 Assumer les responsabilités confiées.**

Anatomo-pathologie : APC 4 – Acquisition des fondements de la discipline

Vérification du consentement libre et éclairé et revue de dossier en vue d'une autopsie médicale

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur la vérification du formulaire de consentement libre et éclairé ainsi que sur la revue et le résumé du dossier en vue d'une autopsie.

Plan d'évaluation

Observation directe par un pathologiste ou un stagiaire qui en est à l'étape de la transition vers la pratique

Utiliser le formulaire 1.

Recueillir 2 observations de réussite

Jalons CanMEDS

- 1 EM 1.6** Chercher de l'aide en présence de situations complexes ou nouvelles.
- 2 EM 2.1** Reconnaître et examiner les questions cliniques à approfondir dans le traitement pré-analytique, analytique et post-analytique d'un cas.
- 3 EM 2.2 Obtenir les antécédents cliniques pertinents.**
- 4 EM 3.2 Décrire les règles provinciales et institutionnelles régissant le consentement libre et éclairé préalable à une autopsie.**
- 5 EM 3.2 Identifier les caractéristiques d'un consentement libre et éclairé approprié pour la réalisation d'une autopsie.**
- 6 COM 4.1 Relever et corriger les imprécisions ou les ambiguïtés dans la documentation.**
- 7 COL 1.3** Communiquer avec le personnel clinique en ce qui concerne les problèmes relatifs au consentement libre et éclairé et les questions cliniques qui doivent être résolus.
- 8 EM 4.1 Reconnaître les cas qui nécessitent la participation du médecin légiste.**
- 9 EM 2.2 Synthétiser et structurer l'information clinique de façon à fournir une présentation claire et succincte au superviseur.**
- 10 E 3.1** Formuler des questions d'apprentissage qui tiennent compte de l'incertitude clinique et des lacunes dans les connaissances.
- 11 P 3.1** Décrire les règlements locaux concernant le signalement des décès au médecin légiste ou au coroner.

Anatomo-pathologie : APC 5 – Acquisition des fondements de la discipline

Exécution de tâches élémentaires en pathologie autopsique

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur les tâches élémentaires d'une autopsie, y compris la réalisation de certaines des interventions de base.
- Ces interventions comprennent : l'ouverture des vaisseaux pulmonaires; l'ouverture de l'aorte; la reconnaissance et la dissection des principales artères; l'ouverture des intestins; la dissection de la région pelvienne; l'obtention de photographies de qualité conformément aux directives; le remplissage des formulaires nécessaires à la réalisation d'analyses complémentaires (p. ex., microbiologie, biochimie, etc.).
- La réalisation d'une autopsie complète est une tâche qui appartient à l'étape de la maîtrise de la discipline.

Plan d'évaluation

Observation directe par un pathologiste ou un stagiaire qui en est à l'étape de la transition vers la pratique

Utiliser le formulaire 2 pour recueillir des renseignements sur :

- la tâche effectuée (sélectionner tout ce qui s'applique) : ouverture des vaisseaux pulmonaires; ouverture de l'aorte; reconnaissance et dissection des principales artères; ouverture des intestins; dissection de la région pelvienne; obtention de photographies de qualité conformément aux directives; remplissage des formulaires nécessaires à la réalisation d'analyses complémentaires; autre

Recueillir 2 observations de réussite

- Pas plus de 1 tâche « autre »

Jalons CanMEDS

- 1 EM 5.2 Appliquer les règles de sécurité dans le laboratoire, les salles de consultation peropératoire et les salles d'autopsie afin de réduire au minimum les risques professionnels.**
- 2 EM 1.3 Appliquer sa connaissance de l'anatomie, de la physiologie et de la biochimie normales.**
- 3 EM 1.3** Appliquer les connaissances de base sur l'aspect macroscopique et/ou microscopique normal des tissus.
- 4 EM 1.3** Appliquer sa connaissance des principes du développement embryonnaire et des variations courantes dans le développement normal.
- 5 EM 2.1** Reconnaître et examiner les questions cliniques à approfondir dans le traitement pré-analytique, analytique et post-analytique d'un cas.
- 6 EM 2.2 Réaliser un examen pathologique ciblé et pertinent.**
- 7 EM 3.4 Réaliser des interventions de base en pathologie autopsique.**
- 8 EM 1.6** Chercher de l'aide en présence de situations complexes ou nouvelles.
- 9 EM 3.4 Photographier les prélèvements.**
- 10 E 1.2** Avec de l'aide, rechercher et interpréter de multiples sources de données et de

rétroaction sur le rendement, afin d'améliorer continuellement son rendement.

Anatomo-pathologie : APC 1 – Maîtrise de la discipline

Amorce d'analyses complémentaires lors de la réception d'échantillons

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur l'application de sa connaissance des techniques complémentaires et de leur rôle dans le diagnostic de façon à soumettre les échantillons de tissus aux différentes analyses pathologiques courantes (histologie/cytologie) et complémentaires qui conviennent et ainsi optimiser le rendement diagnostique d'un échantillon.
- Cette APC comprend la manipulation des échantillons et la présentation des tissus en vue d'analyses complémentaires, conformément aux procédures normalisées de l'établissement, et peut notamment porter sur ce qui suit : cytogénétique, pathologie moléculaire, hybridation in situ, immunofluorescence, cytométrie de flux et microscopie électronique.
- Cette APC devrait être observée lors de la réception d'un échantillon, bien qu'on puisse avoir recours à la simulation à des fins d'enseignement et d'évaluation.
- À cette étape, l'APC ne porte pas sur l'interprétation des résultats des analyses.
- Il est recommandé d'avoir une expérience de formation dans des domaines comme la neuropathologie, la pathologie pédiatrique et la pathologie rénale pour réaliser cette APC.

Plan d'évaluation

Observation directe par un pathologiste, un technologiste, un assistant-pathologiste ou un stagiaire qui en est à l'étape de la transition vers la pratique

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- le type d'échantillon (préciser) :
- les analyses complémentaires (sélectionner tout ce qui s'applique) : immunohistochimie; cytogénétique; analyse moléculaire; hybridation in situ; immunofluorescence; cytométrie de flux; microscopie électronique; analyse de confirmation du lymphome; congélation rapide de tissu frais; autre

Recueillir 5 observations de réussite

- Différentes analyses complémentaires
- Au moins 1 observation par un pathologiste

Jalons CanMEDS

- 1 EM 1.4** Reconnaître les problèmes urgents pouvant nécessiter l'intervention de collègues plus expérimentés et faire appel à eux.
- 2 EM 1.6** Élaborer un plan qui tient compte de la complexité, de l'incertitude et de l'ambiguïté inhérentes à la situation clinique du patient.
- 3 EM 3.1 Reconnaître les cas où des analyses complémentaires sont indiquées pour un échantillon.**
- 4 EM 3.1 Énumérer les indications, les contre-indications et les risques d'une analyse donnée, et les solutions de rechange.**

- 5 EM 2.2 Évaluer la qualité d'un échantillon aux fins d'analyses complémentaires.**
- 6 EM 3.3 Prioriser les analyses courantes et complémentaires lorsque la quantité d'un échantillon est limitée.**
- 7 EM 3.4 Préserver l'intégrité nécessaire à une analyse complémentaire spécifique (p. ex., intégrité des acides nucléiques en vue d'analyses moléculaires, intégrité de la membrane cellulaire en vue d'une cytométrie de flux, présence de cellules viables en vue d'analyses cytogénétiques, etc.).**
- 8 COL 1.3 Consulter ses collègues cliniciens, s'il y a lieu, pour vérifier l'utilité potentielle de certaines analyses complémentaires.**
- 9 COL 1.1 Recevoir la rétroaction d'autres professionnels de la santé (p. ex., assistants-pathologistes, technologistes médicaux) et y réagir de manière appropriée.**
- 10 L 2.2 Appliquer les données probantes et les lignes directrices sur l'utilisation des ressources dans des scénarios cliniques courants.**

Anatomo-pathologie : APC 2 – Maîtrise de la discipline

Dissection macroscopique de prélèvements chirurgicaux courants

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur l'ensemble des prélèvements chirurgicaux **courants**, c'est-à-dire les prélèvements oncologiques et non oncologiques, les prélèvements effectués sur un seul organe (peut inclure les ganglions lymphatiques) et/ou les prélèvements effectués pour une indication courante.
- Cette APC porte sur : les seins (tumoréctomie, mastectomie prophylactique, cure de gynécomastie); les os et les tissus mous (curetage, amputations non attribuables à une tumeur); la peau (excisions larges locales); la pathologie gynécologique (hystérectomie pour cause de cancer de l'endomètre, prophylaxie du syndrome de Lynch, résection ovarienne, conisation/technique d'excision électrochirurgicale à l'anse [LEEP], placenta, salpingo-ovariectomie bilatérale prophylactique [protocole SEE-FIM]); la pathologie digestive (colectomie pour cause de tumeur bénigne/maligne); la pathologie génito-urinaire (prostatectomie, résection transurétrale de la prostate [RTUP], néphrectomie partielle); le système endocrinien (surrénalectomie simple, thyroïdectomie, parathyroïdectomie); la pathologie de la tête et du cou (glossectomie, résection d'une glande salivaire); les ganglions lymphatiques et la rate (ganglions lymphatiques, splénectomie); la neuropathologie et la pathologie thoracique (lobectomie, résection cunéiforme, pleurectomie, valvules).
- L'observation de cette APC peut être directe ou indirecte.
- L'observation directe effectuée par le superviseur porte sur l'ensemble des composantes ou une seule composante de l'analyse macroscopique d'un prélèvement chirurgical; cette observation peut comprendre une discussion entre le superviseur et le résident et l'élaboration conjointe de l'approche à adopter quant au prélèvement chirurgical, l'examen des prélèvements chirurgicaux lors des séances d'analyse macroscopique et/ou la simulation de certains cas d'analyse macroscopique.
- L'observation indirecte comprend la revue de la description d'une analyse macroscopique par un superviseur, une fois l'analyse réalisée, y compris la corrélation entre la photographie macroscopique, la cartographie des sections et les descriptions; une nouvelle analyse du prélèvement chirurgical en compagnie du résident, une fois l'analyse macroscopique initiale réalisée (p. ex., blocs additionnels); et/ou une discussion sur les protocoles ou les approches spécifiques (p. ex., College of American Pathologists) des organes, appareils ou systèmes.

Plan d'évaluation

Observation directe ou indirecte par un pathologiste responsable (patron) avec la rétroaction d'un assistant-pathologiste ou la revue de la description de l'analyse macroscopique par un stagiaire qui en est à l'étape de la transition vers la pratique

Utiliser le formulaire 2 pour recueillir des renseignements sur :

- les organes, appareils et systèmes : seins; os et tissus mous; peau; appareil reproducteur féminin; appareil digestif; appareil génito-urinaire; système endocrinien; tête et cou; ganglions lymphatiques et rate; neuropathologie; thorax
- le type de prélèvement (préciser) :

- le cas d'un patient pédiatrique : oui; non

Recueillir au moins 30 observations de réussite

- Différents organes, appareils ou systèmes
- Différents prélèvements
- Au moins 4 observations pour chacun des organes, appareils ou systèmes suivants : seins, peau, appareil reproducteur féminin, appareil digestif et appareil génito-urinaire
- Au moins 8 observateurs différents

Jalons CanMEDS

- 1 EM 1.3** Appliquer sa connaissance d'un examen macroscopique normal.
- 2 EM 2.2** Réaliser un examen pathologique ciblé et pertinent.
- 3 EM 2.2 Revoir les antécédents cliniques, les résultats des examens d'imagerie et les autres données pertinentes, s'il y a lieu.**
- 4 EM 3.4 Effectuer la dissection macroscopique, la description et l'échantillonnage des prélèvements chirurgicaux en portant une attention minutieuse à la sélection des blocs et à la cartographie (au moyen de diagrammes et d'images) et en tenant compte de l'utilisation subséquente des rapports synoptiques et des paramètres de stadification ainsi que de la nécessité de préserver des tissus aux fins de la recherche, des banques de tissus ou d'autres indications, au besoin.**
- 5 EM 5.2 Appliquer les règles de sécurité dans le laboratoire, les salles de consultation peropératoire et les salles d'autopsie afin de réduire au minimum les risques professionnels.**
- 6 L 1.1 Participer à la gestion de la qualité en réduisant au minimum le risque de contamination croisée, en utilisant les modèles d'examen macroscopique normalisés et en suivant les protocoles en vigueur, s'il y a lieu.**
- 7 EM 3.4 Chercher de l'aide au besoin.**
- 8 EM 3.4 Prendre des photographies de grande qualité des prélèvements.**
- 9 EM 2.2 Formuler un diagnostic différentiel fondé sur l'examen pathologique.**
- 10 COM 4.1 Transmettre les résultats avec la documentation pertinente en temps opportun.**

Anatomo-pathologie : APC 3 – Maîtrise de la discipline

Dissection macroscopique de prélèvements chirurgicaux complexes

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur l'ensemble des prélèvements chirurgicaux **complexes**, c'est-à-dire ceux effectués au cours d'une chirurgie visant à déterminer le stade d'un cancer, sur un organe ayant une anatomie complexe, sur plusieurs organes, pour des indications non courantes ou tout autre cas unique, dont ceux qui exigent de connaître le contexte.
- Voici quelques exemples d'examen macroscopique complexe : résection pancréatique, résection antérieure basse, résection abdomino-périnéale, exentération, œsophagectomie, résection endoscopique de la muqueuse, cancer de la vésicule biliaire avec résection tumorale, maladie de Hirschprung, gastrectomie prophylactique; dissection des ganglions lymphatiques cervicaux, laryngectomie totale et ablation d'une tumeur de la cavité buccale avec résection osseuse; vulvectomie, placenta d'une grossesse multiple, hystérectomie radicale; résection mammaire consécutive à une chimiothérapie; résection d'une tumeur des tissus mous ou d'une tumeur osseuse; résection en cas de récurrence tumorale dans d'autres organes, appareils ou systèmes; et cystectomie totale, néphrectomie radicale.
- L'observation de cette APC peut être directe ou indirecte.
- L'observation directe effectuée par le superviseur porte sur l'ensemble des composantes ou une seule composante de l'analyse macroscopique d'un prélèvement chirurgical; cette observation peut comprendre une discussion entre le superviseur et le résident et l'élaboration conjointe de l'approche à adopter quant au prélèvement chirurgical, l'examen des prélèvements chirurgicaux lors des séances d'analyse macroscopique et/ou la simulation de certains cas d'analyse macroscopique.
- L'observation indirecte comprend la revue de la description d'une analyse macroscopique par un superviseur, une fois l'analyse réalisée, y compris la corrélation entre la photographie macroscopique, la cartographie des sections et les descriptions; une nouvelle analyse du prélèvement chirurgical en compagnie du résident, une fois l'analyse macroscopique initiale réalisée (p. ex., blocs additionnels); et/ou une discussion sur les protocoles ou les approches spécifiques (p. ex., College of American Pathologists) des organes, appareils ou systèmes.

Plan d'évaluation

Observation directe ou indirecte par un pathologiste responsable (patron) avec la rétroaction d'un assistant-pathologiste ou la revue de la description de l'analyse macroscopique par un stagiaire qui en est à l'étape de la transition vers la pratique

Utiliser le formulaire 2 pour recueillir des renseignements sur :

- les organes, appareils et systèmes : seins; os et tissus mous; peau; appareil reproducteur féminin; appareil digestif (y compris le système hépatobiliaire et le pancréas); appareil génito-urinaire; système endocrinien; tête et cou; ganglions lymphatiques et rate; neuropathologie; thorax
- le type de prélèvement (préciser) :
- le cas d'un patient pédiatrique : oui; non

Recueillir 60 observations de réussite pour un vaste éventail de situations cliniques

- Différents organes, appareils ou systèmes
- Différents prélèvements
- Au moins 10 observations pour l'appareil digestif
- Au moins 8 observations pour chacun des organes, appareils ou systèmes suivants : appareil reproducteur féminin, appareil génito-urinaire et seins
- Au moins 3 observations pour la tête et le cou
- Au moins 3 cas pédiatriques
- Au moins 8 observateurs différents

Jalons CanMEDS

- 1 **EM 1.3** Appliquer sa connaissance d'un examen macroscopique normal.
- 2 **EM 2.2** Réaliser un examen pathologique ciblé et pertinent.
- 3 **EM 2.2 Revoir les antécédents cliniques, les résultats des examens d'imagerie et les autres données pertinentes, s'il y a lieu.**
- 4 **EM 3.4 Effectuer la dissection macroscopique, la description et l'échantillonnage des prélèvements chirurgicaux en portant une attention minutieuse à la sélection des blocs et à la cartographie (au moyen de diagrammes et d'images) et en tenant compte de l'utilisation subséquente des rapports synoptiques et des paramètres de stadification ainsi que de la nécessité de préserver des tissus aux fins de la recherche, des banques de tissus ou d'autres indications, au besoin.**
- 5 **COL 2.1** Confier des tâches et des responsabilités de manière appropriée et respectueuse.
- 6 **EM 5.2 Appliquer les règles de sécurité dans le laboratoire, les salles de consultation peropératoire et les salles d'autopsie afin de réduire au minimum les risques professionnels.**
- 7 **L 1.1 Participer à la gestion de la qualité en réduisant au minimum le risque de contamination croisée, en utilisant les modèles d'examen macroscopique normalisés et en suivant les protocoles en vigueur, s'il y a lieu.**
- 8 **EM 3.4 Chercher de l'aide au besoin.**
- 9 **EM 3.4 Prendre des photographies de grande qualité des prélèvements.**
- 10 **EM 2.2 Formuler un diagnostic différentiel fondé sur l'examen pathologique.**
- 11 **COM 4.1 Transmettre les résultats avec la documentation pertinente en temps opportun.**

Anatomo-pathologie : APC 4 – Maîtrise de la discipline

Rédaction de rapports de pathologie complets et précis, du point de vue diagnostique, pour des cas courants en pathologie chirurgicale

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur la gestion d'un cas courant en pathologie chirurgicale, depuis la réception des lames colorées à l'hématoxyline jusqu'à la rédaction d'un rapport.
- Un cas courant désigne une situation où un diagnostic usuel est attendu et, en général, aisément établi; l'évaluation des renseignements dont on dispose est relativement simple. Voici quelques exemples de ce type de cas : biopsies courantes de l'appareil digestif, des seins (au trocart) et de la vessie, et prélèvements issus d'une résection (p. ex., hystérectomie simple et tumorectomie mammaire pour cause de tumeur bénigne).
- Cette APC consiste à apparier un prélèvement avec la demande qui lui est associée, afin de confirmer que l'on dispose des bons tissus ainsi que des documents appropriés et précis, et que le traitement du cas est satisfaisant aux fins de l'interprétation des résultats des analyses (dans le cas contraire, les problèmes pré-analytiques rencontrés devraient avoir été signalés au pathologiste responsable [patron]).
- Cette APC comprend la collecte des antécédents pertinents au moyen des systèmes d'information du laboratoire et de l'hôpital, l'utilisation adéquate d'un microscope (y compris du polariseur), la revue du cas en temps opportun, l'établissement d'un diagnostic et/ou d'un diagnostic différentiel, la sélection des analyses complémentaires (colorations spéciales/tests immunohistochimiques, niveau d'analyse, etc.) et l'interprétation des résultats, de même que la rédaction d'un rapport précis prêt à être vérifié et revu par le responsable.
- L'organisation du travail et l'établissement des priorités, y compris la gestion appropriée des cas urgents, des valeurs critiques et des cas de maladies à déclaration obligatoire, sont d'autres caractéristiques observées dans cette APC.
- Cette APC peut inclure la communication avec les cliniciens ou d'autres membres du personnel interne.

Plan d'évaluation

Observation directe et indirecte avec revue du rapport soumis par le résident par un pathologiste ou un stagiaire qui en est à l'étape de la transition vers la pratique

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- le diagnostic (préciser) :
- les organes, appareils et systèmes : seins; os et tissus mous; peau; appareil reproducteur féminin; appareil digestif; appareil génito-urinaire; système endocrinien; tête et cou; ganglions lymphatiques et rate; neuropathologie; thorax
- le cas d'un patient pédiatrique : oui; non
- le type de prélèvement : biopsie; résection; autre

Recueillir au moins 100 observations de réussite pour un vaste éventail de situations cliniques

- Au moins 10 observations pour chacun des organes, appareils ou systèmes suivants : seins, appareil reproducteur féminin, appareil digestif, appareil génito-urinaire et peau
- Différents organes, appareils ou systèmes
- Au moins 5 cas pédiatriques
- Différents prélèvements et diagnostics, y compris des affections malignes et non malignes, des biopsies et des résections chirurgicales
- Au moins 8 observateurs différents

Jalons CanMEDS

- 1** **EM 1.3** Appliquer ses connaissances sur l'aspect macroscopique et microscopique des tissus en présence d'états pathologiques.
- 2** **EM 1.3** Appliquer sa connaissance des principes et des indications des techniques diagnostiques complémentaires.
- 3** **EM 2.2 Réaliser un examen pathologique microscopique ciblé et pertinent.**
- 4** **EM 1.6** Chercher de l'aide en présence de situations complexes ou nouvelles.
- 5** **EM 2.2** Obtenir les antécédents cliniques pertinents.
- 6** **EM 2.2 Formuler un diagnostic différentiel fondé sur l'examen pathologique.**
- 7** **EM 2.2 Choisir judicieusement les techniques complémentaires, dans le respect de l'éthique et en utilisant efficacement les ressources.**
- 8** **EM 3.4** Utiliser la microscopie numérique et interpréter des images numériques macroscopiques et microscopiques, y compris celles provenant de lames numérisées et obtenues par balayage.
- 9** **EM 2.2 Établir un diagnostic définitif qui tient compte des corrélations cliniques.**
- 10** **EM 5.2** Mettre en pratique les principes de la conscience situationnelle dans la pratique clinique.
- 11** **COM 4.1 Rédiger en temps voulu des rapports de pathologie chirurgicale qui sont clairs, concis et exhaustifs.**
- 12** **COM 4.1** Inclure dans le rapport de pathologie les données issues des analyses complémentaires et d'autres sources d'information.
- 13** **EM 1.4** Rédiger les rapports de pathologie dans des délais appropriés.
- 14** **COL 1.3** Transmettre l'information issue de l'évaluation pathologique aux cliniciens de façon à améliorer la prise en charge du patient.
- 15** **PS 1.1** Répondre aux besoins et réagir aux problèmes qui se posent en matière de diagnostic dans le cadre des soins aux patients.
- 16** **L 2.1** Élaborer des règles d'attribution des ressources cliniques et systémiques.
- 17** **E 3.1** Formuler des questions d'apprentissage qui tiennent compte de l'incertitude clinique et des lacunes dans les connaissances.

Anatomo-pathologie : APC 5 – Maîtrise de la discipline

Rédaction de rapports de pathologie complets et précis, du point de vue diagnostique, pour des cas complexes en pathologie chirurgicale

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur la gestion d'un cas complexe en pathologie chirurgicale, depuis la réception des lames colorées à l'hématoxyline jusqu'à la rédaction d'un rapport.
- Un cas complexe concerne un diagnostic rare, difficile à poser ou dont les éléments d'information peuvent varier considérablement d'un observateur à l'autre. Les cas pour lesquels le diagnostic différentiel est incertain entrent dans cette catégorie. En voici quelques exemples : biopsies cutanées en raison de lésions mélanocytaires suspectes ou d'une dermatose inflammatoire, biopsies rénales, la plupart des résections oncologiques devant faire l'objet de rapports synoptiques, prélèvements réalisés sur plusieurs organes dans les cas où le processus pathologique peut toucher plus d'un organe.
- Cette APC consiste à apparier un prélèvement avec la demande qui lui est associée, afin de confirmer que l'on dispose des bons tissus ainsi que des documents appropriés et précis, et que le traitement du cas est satisfaisant aux fins de l'interprétation des résultats des analyses (dans le cas contraire, les problèmes pré-analytiques rencontrés devraient avoir été signalés au pathologiste responsable).
- Cette APC comprend la corrélation avec les antécédents cliniques pertinents, la description macroscopique, l'imagerie diagnostique, les analyses de laboratoire et les examens pathologiques antérieurs, l'établissement d'un diagnostic et/ou d'un diagnostic différentiel, la sélection des analyses complémentaires (colorations spéciales/tests immunohistochimiques, niveau d'analyse, etc.) et l'interprétation des résultats, de même que la rédaction d'un rapport précis, ou d'un rapport synoptique au besoin, prêt à être vérifié et revu par le responsable.
- L'organisation du travail et l'établissement des priorités, y compris la gestion appropriée des cas urgents, des valeurs critiques et des cas de maladies à déclaration obligatoire, sont d'autres caractéristiques observées dans cette APC.
- Cette APC peut inclure la communication avec les cliniciens ou d'autres membres du personnel interne.

Plan d'évaluation

Observation directe et indirecte avec revue du rapport soumis par le résident par un pathologiste ou un stagiaire qui en est à l'étape de la transition vers la pratique

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- le diagnostic (préciser) :
- les organes, appareils et systèmes : seins; os et tissus mous; peau; appareil reproducteur féminin; appareil digestif; appareil génito-urinaire; système endocrinien; tête et cou; ganglions lymphatiques et rate; neuropathologie; thorax
- le cas d'un patient pédiatrique : oui; non
- le type de prélèvement : biopsie; résection; autre

Recueillir au moins 100 observations de réussite pour un vaste éventail de situations cliniques

- Au moins 10 observations pour chacun des organes, appareils ou systèmes suivants : appareil reproducteur féminin, appareil digestif, appareil génito-urinaire et seins
- Différents autres organes, appareils ou systèmes
- Au moins 3 cas pédiatriques
- Différents prélèvements et diagnostics, y compris des affections malignes et non malignes, des biopsies et des résections chirurgicales
- Au moins 8 observateurs

Jalons CanMEDS

- 1 EM 1.3** Appliquer ses connaissances sur l'aspect macroscopique et microscopique des tissus en présence d'états pathologiques.
- 2 EM 1.3** Appliquer sa connaissance des principes et des indications des techniques diagnostiques complémentaires.
- 3 EM 2.2** Réaliser un examen pathologique microscopique ciblé et pertinent.
- 4 EM 1.6** Chercher de l'aide en présence de situations complexes ou nouvelles.
- 5 EM 2.2 Formuler un diagnostic différentiel fondé sur l'examen pathologique.**
- 6 EM 2.2 Choisir judicieusement les techniques complémentaires, dans le respect de l'éthique et en utilisant efficacement les ressources.**
- 7 EM 3.4** Utiliser la microscopie numérique et interpréter des images numériques macroscopiques et microscopiques, y compris celles provenant de lames numérisées et obtenues par balayage.
- 8 EM 2.2 Établir un diagnostic définitif qui tient compte des corrélations cliniques.**
- 9 EM 4.1 Déterminer la nécessité et le moment d'une demande de consultation auprès d'un autre spécialiste et/ou d'un deuxième avis.**
- 10 EM 1.4** Rédiger les rapports de pathologie dans des délais appropriés.
- 11 COL 1.3** Transmettre l'information issue de l'évaluation pathologique aux cliniciens de façon à améliorer la prise en charge du patient.
- 12 COM 4.1 Rédiger en temps voulu des rapports de pathologie chirurgicale qui sont clairs, concis et exhaustifs.**
- 13 COM 4.1 Inclure dans le rapport de pathologie les données issues des analyses complémentaires et d'autres sources d'information.**
- 14 COM 4.1 Utiliser les rapports synoptiques ou d'autres modèles de rapport standardisés, s'il y a lieu.**
- 15 COL 2.1** Confier des tâches et des responsabilités de manière appropriée et respectueuse.
- 16 E 3.1** Formuler des questions d'apprentissage qui tiennent compte de l'incertitude clinique et des lacunes dans les connaissances.

Anatomo-pathologie : APC 6 – Maîtrise de la discipline

Réalisation d'autopsies médicales et rédaction de rapports complets et précis du point de vue diagnostique

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur les autopsies médicales, depuis la réception du dossier et du formulaire de consentement libre et éclairé, jusqu'à la rédaction en temps voulu d'un rapport définitif précis et pertinent du point de vue clinique.
- Il peut s'agir d'autopsies effectuées en centre médico-légal dans des cas de mort de cause naturelle.
- Cette APC comprend la réalisation d'un examen externe, l'éviscération des organes, la dissection des organes, l'examen macroscopique, y compris le diagnostic de toute affection, la rédaction d'un rapport provisoire, la demande d'analyses complémentaires, au besoin, l'examen des lames au microscope, de même que la rédaction d'un avis final et d'un rapport définitif.
- Elle porte également sur la modification des procédures normalisées de l'autopsie, au besoin.
- Cette APC vise à observer certains types d'autopsies (p. ex., thorax, cœur ou cerveau seulement), ainsi que des cas d'enfants, de fœtus ou de nouveau-nés.
- L'observation de cette APC comporte trois parties : l'évaluation initiale et le rapport provisoire; l'éviscération des organes; et l'interprétation et le rapport définitif.

Plan d'évaluation

Partie A : Évaluation initiale et rapport provisoire

Observation directe par un pathologiste ou un stagiaire qui en est à l'étape de la transition vers la pratique

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- les détails du cas : complets; limités
- la cause provisoire/privilégiée du décès : cardiaque; pulmonaire (non infectieuse); gastro-intestinale; infectieuse; cancéreuse; autre
- le cas d'un enfant, d'un fœtus ou d'un nouveau-né : non; oui

Recueillir au moins 6 observations de réussite

- Au moins 1 cas d'enfant, de fœtus ou de nouveau-né
- Au moins 2 observations par des pathologistes différents

Partie B : Éviscération des organes

Observation directe par un pathologiste, un stagiaire qui en est à l'étape de la transition vers la pratique, un assistant-pathologiste ou un technicien aux autopsies

Utiliser le formulaire 2 pour recueillir des renseignements sur :

- le cas d'un enfant, d'un fœtus ou d'un nouveau-né : non; oui

Recueillir 5 observations de réussite

- Au moins 1 cas d'enfant, de fœtus ou de nouveau-né
- Au moins 1 observation par un pathologiste

Partie C : Interprétation et rapport définitif
Revue du cas avec un pathologiste

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- les détails du cas : complets; limités
- la cause définitive du décès : cardiaque; pulmonaire (non infectieuse); gastro-intestinale; infectieuse; cancéreuse; autre
- le cas d'un enfant, d'un fœtus ou d'un nouveau-né : non; oui

Recueillir 6 observations de réussite

- Au moins 1 cas d'enfant, de fœtus ou de nouveau-né
- Au moins 2 observations par des pathologistes différents

Jalons CanMEDS

Partie A : Évaluation initiale et rapport provisoire

- 1 EM 3.2 Veiller à l'obtention d'un consentement libre et éclairé à l'autopsie ainsi qu'à sa consignation adéquate au dossier.**
- 2 EM 1.3** Appliquer sa connaissance de l'anatomie, de la physiologie et de la biochimie normales.
- 3 EM 1.3** Appliquer sa connaissance des principes du développement embryonnaire et des variations courantes dans le développement normal.
- 4 EM 1.3** Appliquer ses connaissances sur l'aspect macroscopique et microscopique des tissus en présence d'états pathologiques.
- 5 EM 1.3** Appliquer sa connaissance des principes et des indications des techniques diagnostiques complémentaires.
- 6 EM 1.6** Chercher de l'aide en présence de situations complexes ou nouvelles.
- 7 EM 2.2** Obtenir les antécédents cliniques pertinents.
- 8 EM 2.1** Reconnaître et examiner les questions cliniques à approfondir dans le traitement pré-analytique, analytique et post-analytique d'un cas.
- 9 EM 2.2** Réaliser un examen pathologique ciblé et pertinent.
- 10 EM 2.2** Choisir judicieusement les techniques complémentaires, dans le respect de l'éthique et en utilisant efficacement les ressources.
- 11 EM 3.4 Réaliser une autopsie complète et fournir une description exhaustive appropriée ainsi qu'un diagnostic fondé sur les observations macroscopiques et microscopiques.**
- 12 EM 5.2 Appliquer les règles de sécurité dans le laboratoire, les salles pour consultation peropératoire et les salles d'autopsie afin de réduire au minimum les risques professionnels.**
- 13 COL 1.2** Collaborer efficacement avec les technologistes médicaux et les assistants-pathologistes, en dirigeant leur travail.
- 14 EM 3.4 Interpréter les résultats de l'autopsie à la lumière des antécédents cliniques pertinents.**
- 15 EM 3.4** Documenter les interventions avec précision.
- 16 COM 4.1 Rédiger en temps voulu des rapports d'autopsie qui sont clairs, concis et exhaustifs.**

Partie B : Éviscération des organes

- 1 **EM 1.3 Appliquer sa connaissance de l'anatomie, de la physiologie et de la biochimie normales.**
- 2 **EM 1.6 Chercher de l'aide en présence de situations complexes ou nouvelles.**
- 3 **EM 3.4 Effectuer l'éviscération des organes.**
- 4 **EM 5.2 Appliquer les règles de sécurité dans le laboratoire, les salles de consultation peropératoire et les salles d'autopsie afin de réduire au minimum les risques professionnels.**
- 5 **COL 1.2 Collaborer efficacement avec les technologistes médicaux et les assistants-pathologistes, en dirigeant leur travail.**
- 6 **COM 3.2** Communiquer et consigner les problèmes attribuables à un manquement aux règles d'assurance de la qualité ou de sécurité du laboratoire.
- 7 **COL 2.1** Confier des tâches et des responsabilités de manière appropriée et respectueuse.
- 8 **L 1.2** Encourager activement tous les intervenants des soins de santé, quel que soit leur rôle, à déclarer les situations dangereuses et à y réagir.
- 9 **E 1.2** Avec de l'aide, rechercher et interpréter de multiples sources de données et de rétroaction sur le rendement, afin d'améliorer continuellement son rendement.

Partie C : Investigation, interprétation et rapport définitif

- 1 **EM 1.3** Appliquer sa connaissance des principes de la biologie cellulaire, de l'immunologie, de la génétique et des mécanismes physiopathologiques ainsi que des modifications associées aux différents états pathologiques.
- 2 **EM 1.3 Appliquer ses connaissances sur l'aspect macroscopique, microscopique et ultrastructural normal des tissus.**
- 3 **EM 1.3 Appliquer ses connaissances sur l'aspect macroscopique et microscopique des tissus en présence d'états pathologiques.**
- 4 **EM 2.1** Reconnaître et examiner les questions cliniques à approfondir dans le traitement pré-analytique, analytique et post-analytique d'un cas.
- 5 **EM 2.2 Réaliser un examen pathologique macroscopique et microscopique ciblé et pertinent.**
- 6 **EM 3.4 Recourir à d'autres domaines de la médecine de laboratoire, comme la microbiologie, à des fins diagnostiques.**
- 7 **EM 3.4 Interpréter les résultats de l'autopsie à la lumière des antécédents cliniques pertinents.**
- 8 **EM 4.1** Déterminer la nécessité et le moment d'une demande de consultation auprès d'un autre spécialiste ou d'un deuxième avis.
- 9 **COM 4.1 Rédiger en temps voulu des rapports d'autopsie qui sont clairs, concis et exhaustifs.**
- 10 **COM 4.1 Inclure dans le rapport de pathologie les données issues des analyses complémentaires et d'autres sources d'information.**
- 11 **COL 1.2** Consulter au besoin d'autres professionnels de la santé, y compris des médecins.
- 12 **PS 1.2 Aviser les médecins traitants en cas de maladie héréditaire pouvant faire l'objet d'un dépistage (p. ex., maladies génétiques pouvant toucher la fratrie).**
- 13 **P 3.1** Satisfaire aux exigences de l'obligation de signalement par le médecin.
- 14 **E 3.1** Formuler des questions d'apprentissage qui tiennent compte de l'incertitude clinique et des lacunes dans les connaissances.
- 15 **P 3.3** Préparer une autopsie en vue d'une présentation dans le cadre de réunions sur la morbidité et la mortalité ou de réunions de département sur les autopsies.

Anatomo-pathologie : APC 7 – Maîtrise de la discipline

Réalisation d'autopsies médico-légales courantes et rédaction de rapports complets et précis du point de vue diagnostique

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur les cas d'adultes et d'enfants plus âgés et sur le mode de décès, y compris les blessures non suspectes, les suicides, les morts subites de cause naturelle, les intoxications et les complications d'un traitement.
- Cette APC comprend la réalisation adéquate des évaluations précédant l'autopsie, de l'examen externe et de la dissection macroscopique, la reconnaissance et la description des signes de maladie et/ou de blessure, l'obtention des prélèvements appropriés en vue des analyses complémentaires, la préparation des rapports d'autopsie, l'examen des lames au microscope, l'interprétation des résultats des analyses complémentaires et la rédaction d'un rapport définitif présentant la cause officielle du décès, et la reconnaissance des artefacts médico-légaux courants.
- Cette APC comprend également ce qui suit : reconnaître un cas exigeant une autopsie médico-légale, diriger la prise des photographies et/ou les prendre, comme il convient, et rédiger un rapport d'autopsie médico-légale selon la forme qui convient et qui présente une déclaration sur la cause du décès pouvant contribuer, dans les cas courants, à déterminer le mode de décès.
- L'observation de cette APC comporte deux parties : l'évaluation précédant l'autopsie, les dissections et les examens; et l'interprétation et le rapport définitif.
- L'observation de cette APC n'exige pas que le résident ait participé aux deux étapes (c.-à-d. qu'un résident peut interpréter les résultats des analyses et rédiger le rapport d'une autopsie dont il n'était pas le prosecteur initial).

Plan d'évaluation

Partie A : Évaluation précédant l'autopsie, dissections et examens

Observation directe par un pathologiste judiciaire, un pathologiste ou un stagiaire en pathologie judiciaire

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- le type de cas : mort de cause naturelle; traumatismes multiples; décomposition du corps; intoxication; pendaison; corps provenant d'environnements non contrôlés; décès suivant une intervention; autre
- la cause du décès (préciser) :
- le mode de décès : cause naturelle; accident; suicide; indéterminé
- la réalisation de dissections spéciales : oui; non

Recueillir 6 observations de réussite

- Au moins 3 types de cas
- Au moins 2 observateurs différents

Partie B : Interprétation et rapport définitif

Observation directe par un pathologiste judiciaire, un pathologiste ou un stagiaire en pathologie judiciaire

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- le type de cas : mort de cause naturelle; traumatismes multiples; décomposition du corps; intoxication; pendaison; corps provenant d'environnements non contrôlés; décès suivant une intervention; autre
- la cause du décès (préciser) :

Recueillir 6 observations de réussite

- Au moins 3 types de cas
- Au moins 2 observateurs différents

Jalons CanMEDS

Partie A : Évaluation, dissections et examens

- 1 EM 3.2** Veiller à l'obtention d'un consentement libre et éclairé à l'autopsie ainsi qu'à sa consignation adéquate au dossier.
- 2 EM 2.2 Obtenir les antécédents cliniques pertinents.**
- 3 EM 2.2 Réaliser un examen pathologique ciblé et pertinent.**
- 4 EM 2.2 Reconnaître les artefacts médico-légaux courants.**
- 5 EM 2.2 Choisir judicieusement les techniques complémentaires, dans le respect de l'éthique et en utilisant efficacement les ressources.**
- 6 EM 3.4 Pratiquer une autopsie médico-légale complète, qui comprend notamment une analyse toxicologique et l'envoi des échantillons au laboratoire de sciences judiciaires.**
- 7 EM 1.3** Appliquer ses connaissances sur l'aspect macroscopique et microscopique des tissus en présence d'états pathologiques.
- 8 EM 1.3** Appliquer sa connaissance des principes et des indications des techniques diagnostiques complémentaires.
- 9 EM 1.6 Chercher de l'aide en présence de situations complexes ou nouvelles.**
- 10 EM 2.1** Reconnaître et examiner les questions cliniques à approfondir dans le traitement pré-analytique, analytique et post-analytique d'un cas.
- 11 EM 3.4 Interpréter les résultats de l'autopsie à la lumière des antécédents cliniques pertinents.**
- 12 COL 1.2 Collaborer efficacement avec les technologistes médicaux et les assistants-pathologistes, en dirigeant leur travail.**
- 13 E 3.1** Formuler des questions d'apprentissage qui tiennent compte de l'incertitude clinique et des lacunes dans les connaissances.
- 14 P 3.1** Faire preuve d'une compréhension des lois et des politiques pertinentes dans la conduite des enquêtes médico-légales.
- 15 P 3.1** Respecter les exigences liées aux maladies à déclaration obligatoire, y compris les maladies infectieuses.
- 16 P 3.1** Décrire les règlements locaux concernant le signalement des décès au médecin légiste ou au coroner.

Partie B : Interprétation et rapport définitif

- 1 EM 1.3 Appliquer ses connaissances sur l'aspect macroscopique et microscopique des tissus en présence d'états pathologiques.**
- 2 EM 2.1** Reconnaître et examiner les questions cliniques à approfondir dans le traitement pré-analytique, analytique et post-analytique d'un cas.
- 3 EM 2.2 Interpréter les résultats de l'autopsie à la lumière des antécédents cliniques**

- pertinents.**
- 4 COM 4.1 Rédiger en temps voulu des rapports d'autopsie qui sont clairs, concis et exhaustifs.**
 - 5 COM 4.1 Inclure dans le rapport de pathologie les données issues des analyses complémentaires et d'autres sources d'information.**
 - 6 E 3.1** Formuler des questions d'apprentissage qui tiennent compte de l'incertitude clinique et des lacunes dans les connaissances.
 - 7 P 2.1** Démontrer un engagement envers la promotion de l'intérêt public dans les soins de santé, y compris la gestion des ressources.
 - 8 P 3.1** Faire preuve d'une compréhension des lois et des politiques pertinentes dans la conduite des enquêtes médico-légales.
 - 9 P 3.1 Respecter les exigences liées aux maladies à déclaration obligatoire, y compris les maladies infectieuses.**

Anatomo-pathologie : APC 8 – Maîtrise de la discipline

Sélection d'analyses moléculaires, et interprétation et intégration de leurs résultats

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur le rôle de la pathologie moléculaire dans la pratique de l'anatomo-pathologie. Elle comprend l'hybridation in situ, l'amplification en chaîne par polymérase (PCR), la cytogénétique et le séquençage de nouvelle génération.
- Cette APC comprend l'évaluation de la qualité d'un échantillon en vue des analyses moléculaires et la suggestion d'analyses appropriées, généralement après un examen microscopique, ainsi que l'interprétation des résultats des analyses moléculaires et/ou leur intégration au rapport définitif.
- Cette APC n'inclut pas l'interprétation de données brutes complexes (p. ex., séquençage de nouvelle génération).
- Cette APC peut être observée en contexte de simulation.

Plan d'évaluation

Observation directe (c.-à-d. interprétation des résultats de certaines analyses moléculaires) et/ou discussion de cas, revue des rapports et examen des cas par un pathologiste

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- les organes, appareils et systèmes : seins; os et tissus mous; peau; appareil reproducteur féminin; appareil digestif; appareil génito-urinaire; système endocrinien; tête et cou; ganglions lymphatiques, rate et moelle osseuse; neuropathologie; thorax
- le type d'analyse : hybridation in situ; amplification en chaîne par polymérase (PCR); cytogénétique; séquençage de nouvelle génération; autre

Recueillir 15 observations de réussite

- Différents types d'analyses

Jalons CanMEDS

- 1 EM 1.3** Appliquer sa connaissance des principes de la biologie cellulaire, de l'immunologie, de la génétique et des mécanismes physiopathologiques ainsi que des modifications associées aux différents états pathologiques.
- 2 EM 1.3** Appliquer sa connaissance des concepts généraux liés au génome humain, aux gènes humains et à l'information génétique héréditaire (ADN).
- 3 EM 1.3 Appliquer sa connaissance des concepts généraux des maladies héréditaires et somatiques.**
- 4 EM 1.3** Appliquer sa connaissance des éléments essentiels de la validation analytique adéquate d'analyses génétiques.
- 5 EM 1.3** Appliquer sa connaissance des principes et des indications des techniques

- diagnostiques complémentaires.
- 6 EM 1.3 Appliquer sa connaissance des exigences relatives aux échantillons et à leur manipulation.**
- 7 EM 3.1** Décrire les avantages et les limites des analyses moléculaires comme complément aux évaluations cytopathologiques des échantillons cellulaires.
- 8 EM 2.2 Sélectionner d'autres analyses en se fondant sur une évaluation des diagnostics possibles, le contexte clinique ainsi que la pertinence et les capacités des technologies disponibles.**
- 9 L 2.1** Utiliser efficacement les ressources liées aux analyses génétiques de façon à assurer un juste équilibre entre les coûts impliqués et l'utilité clinique.
- 10 EM 4.1** Coordonner l'utilisation de différents examens diagnostiques pour assurer leur complémentarité et leur efficacité.
- 11 EM 3.3 Prioriser les analyses courantes et complémentaires lorsque la quantité d'un échantillon est limitée.**
- 12 EM 5.1 Reconnaître les sources d'erreur analytique de différentes analyses moléculaires.**
- 13 EM 2.2 Interpréter les résultats des analyses moléculaires diagnostiques conjointement avec les données cliniques et histopathologiques disponibles.**
- 14 COM 4.1 Inclure dans le rapport d'anatomo-pathologie les résultats des analyses moléculaires.**
- 15 PS 1.2** Expliquer le rôle des méthodes d'analyse moléculaire utilisées pour le dépistage des syndromes de cancer familial ou héréditaire.
- 16 E 3.3** Évaluer de façon critique les connaissances actuelles relatives aux diagnostics moléculaires dans la pratique de l'anatomo-pathologie, en mettant plus particulièrement l'accent sur les cancers et les maladies héréditaires.
- 17 P 1.3** Expliquer le rôle de l'éthique en matière de dépistage génétique et appliquer les connaissances à cet égard dans la planification familiale et la prise en charge des cancers héréditaires.
- 18 P 3.1** Veiller au respect des règlements sur la protection des renseignements personnels qui s'appliquent à l'utilisation des données génétiques.
- 19 P 3.1** Reconnaître les implications médico-légales dans la pratique de la génétique.

Anatomo-pathologie : APC 9 – Maîtrise de la discipline

Sélection de techniques diagnostiques complémentaires et relatives aux biomarqueurs, et interprétation et intégration de leurs résultats

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) comprend les analyses complémentaires, y compris l'immunohistochimie, les colorations histochemiques spéciales, la cytométrie de flux, l'immunofluorescence et la microscopie électronique, et peut comprendre l'examen en lumière polarisée.
- Cette APC comprend l'évaluation de la qualité des échantillons et la sélection des analyses appropriées, s'il y a lieu, généralement après un examen microscopique, ainsi que l'interprétation et l'intégration des résultats au diagnostic et au rapport définitifs.

Plan d'évaluation

Observation directe et indirecte par un pathologiste

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- les organes, appareils et systèmes : seins; os et tissus mous; peau; appareil reproducteur féminin; appareil digestif; appareil génito-urinaire; système endocrinien; tête et cou; ganglions lymphatiques et rate; neuropathologie; thorax
- le type de prélèvement : cytologique; autre
- le type d'analyse : immunohistochimie; biomarqueurs de classe 1; biomarqueurs de classe 2; colorations histochemiques spéciales; cytométrie de flux; immunofluorescence; microscopie électronique; examen en lumière polarisée; autre

Recueillir 30 observations de réussite

- Différents organes, appareils ou systèmes
- Au moins 3 prélèvements cytologiques
- Au moins 5 observations pour chacun des types d'analyses suivants : immunohistochimie, colorations spéciales et cytométrie de flux
- Au moins 5 évaluations de biomarqueurs de classe 1
- Au moins 3 observations de la microscopie électronique et/ou de l'immunofluorescence
- Au moins 2 pathologistes différents

Jalons CanMEDS

- 1 EM 1.3** Appliquer sa connaissance des principes de la biologie cellulaire, de l'immunologie, de la génétique et des mécanismes physiopathologiques ainsi que des modifications associées aux différents états pathologiques.
- 2 EM 1.3** Appliquer ses connaissances sur l'aspect macroscopique et microscopique des tissus en présence d'états pathologiques.
- 3 EM 1.3 Appliquer sa connaissance des principes et des indications des techniques diagnostiques complémentaires.**
- 4 EM 1.6** Chercher de l'aide en présence de situations complexes ou nouvelles.

- 5 **EM 1.6 Faire part de l'incertitude diagnostique et recommander des évaluations supplémentaires au besoin.**
- 6 **EM 2.2** Sélectionner les examens paracliniques et/ou en interpréter les résultats.
- 7 **EM 2.2** Évaluer la qualité d'un échantillon aux fins d'analyses complémentaires.
- 8 **EM 2.2 Choisir judicieusement les techniques complémentaires, dans le respect de l'éthique et en utilisant efficacement les ressources.**
- 9 **EM 3.4** Reconnaître les caractéristiques des syndromes de cancer familial en réalisant ou en proposant des analyses complémentaires appropriées pour orienter la consultation en génétique.
- 10 **COM 4.1 Inclure dans le rapport de pathologie les données issues des analyses complémentaires et d'autres sources d'information.**
- 11 **PS 1.2** Répondre aux besoins et réagir aux problèmes qui se posent en matière de diagnostic dans le cadre des soins aux patients.
- 12 **L 1.1 Appliquer les principes de gestion de la qualité comme l'utilisation de contrôles (p. ex., internes, externes, réactifs et tissus) pour assurer la validité des résultats d'analyses et utiliser ces connaissances pour résoudre les problèmes découlant de l'échec des tests.**
- 13 **L 2.1** Faire preuve de jugement clinique en adoptant des pratiques qui permettent de réduire le gaspillage.
- 14 **E 3.1** Formuler des questions d'apprentissage qui tiennent compte de l'incertitude clinique et des lacunes dans les connaissances.

Anatomo-pathologie : APC 10 – Maîtrise de la discipline

Gestion d'échantillons cytopathologiques dans le laboratoire de préparation

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur la manipulation des échantillons cytopathologiques avant l'analyse.
- Elle comprend ce qui suit : informer les autres médecins sur la gestion optimale des échantillons, accepter ou rejeter les échantillons en fonction des critères de qualité des échantillons et de la demande, préparer les échantillons gynécologiques et non gynécologiques et appliquer les principes d'assurance de la qualité aux échantillons traités (p. ex., qualité d'une coloration, étiquetage adéquat des échantillons).
- Cela peut comprendre l'évaluation d'un prélèvement au chevet du patient et l'évaluation de la qualité d'un échantillon prélevé par cytoponction par un pathologiste.
- L'observation de cette APC comporte deux parties : la qualité et le traitement de l'échantillon; et l'information transmise aux professionnels de la santé.
- L'observation de la tâche qui consiste à informer les professionnels de la santé peut être effectuée sous forme de scénario simulé.

Plan d'évaluation

Partie A : Qualité et traitement de l'échantillon

Observation directe et/ou discussion de cas par un technologiste ou un pathologiste

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- le type d'échantillon : gynécologique; cytoponction; liquides (liquide pleural, liquide péritonéal, urine, LCR, etc.); écho-endoscopie; échographie endobronchique; autre type d'échantillon
- la composante (sélectionner tout ce qui s'applique) : qualité; préparation; évaluation du produit fini

Recueillir 5 observations de réussite

- Différents types d'échantillons (y compris gynécologiques et non gynécologiques)
- Au moins 1 observation pour chacune des 3 composantes (qualité; préparation; évaluation du produit fini)
- Au moins 2 observateurs différents

Partie B : Information transmise aux professionnels de la santé

Observation directe par un pathologiste

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- le scénario : prélèvement cervical; autre cytologie exfoliative; cytoponction; prélèvement de liquides; cause infectieuse possible
- l'utilisation de la simulation : oui; non

Recueillir 3 observations de réussite

- Différents scénarios

Jalons CanMEDS

Partie A : Qualité et traitement de l'échantillon

- 1 **EM 2.1 Déterminer si les échantillons cytopathologiques et les demandes satisfont aux critères de qualité.**
- 2 **EM 2.1 Décrire les raisons justifiant le rejet d'un échantillon et le processus de consignation du rejet.**
- 3 **EM 5.1 Résoudre les problèmes liés aux erreurs d'identification des échantillons.**
- 4 **EM 2.1 Reconnaître et examiner les questions cliniques à approfondir dans le traitement pré-analytique des cas de cytologie.**
- 5 **EM 1.3 Appliquer sa connaissance des principes et des indications des techniques diagnostiques complémentaires dans le domaine de la cytopathologie.**
- 6 **EM 3.4 Préparer les échantillons gynécologiques et non gynécologiques, y compris la coloration, l'application d'une lamelle, le tri et l'entreposage.**
- 7 **EM 5.2 Appliquer les règles de sécurité dans le laboratoire, les salles de consultation peropératoire et les salles d'autopsie afin de réduire au minimum les risques professionnels.**
- 8 **COL 1.3 Communiquer efficacement avec les médecins et les autres professionnels de la santé.**
- 9 **L 2.1 Faire preuve de jugement clinique en adoptant des pratiques qui permettent de réduire le gaspillage.**
- 10 **L 1.1 Participer à des initiatives liées au contrôle de la qualité, à l'assurance de la qualité et à l'amélioration de la qualité.**

Partie B : Information transmise aux professionnels de la santé

- 1 **EM 2.2 Évaluer le tableau clinique ainsi que l'information requise par l'équipe clinique dans une demande d'analyse cytopathologique.**
- 2 **EM 1.3 Appliquer sa connaissance des principes et des indications des techniques diagnostiques complémentaires dans le domaine de la cytopathologie.**
- 3 **COL 1.3 Conseiller ses collègues cliniciens au sujet du prélèvement et de la manipulation des échantillons.**
- 4 **COL 1.3 Communiquer efficacement avec les médecins et les autres professionnels de la santé.**

Anatomo-pathologie : APC 11 – Maîtrise de la discipline

Évaluation d'échantillons cytopathologiques et signalement

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur l'interprétation complète d'une analyse cytopathologique, y compris les recommandations à faire, s'il y a lieu.
- Elle comprend l'examen des lames cytopathologiques, l'évaluation de la qualité d'un échantillon en vue des analyses, la demande d'analyses complémentaires (en général, colorations immunohistochimiques et histochimiques) et l'interprétation des résultats, de même que la prise en compte de toutes les données liées au cas (y compris les antécédents) pour effectuer une interprétation précise.
- Cette APC comprend l'utilisation des systèmes de classification acceptés pour la déclaration des anomalies cytopathologiques (p. ex., le système de Bethesda pour la cytologie cervicale), s'il y a lieu, ainsi que le respect des procédures locales concernant les délais d'exécution et les valeurs critiques dans le domaine de la cytopathologie.

Plan d'évaluation

Observation directe et indirecte (c.-à-d. discussion de cas et revue de cas) par un pathologiste

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- le type d'échantillon : test Pap; cytoponction; liquides (pleural, péritonéal, urine, LCR, etc.); écho-endoscopie; échographie endobronchique

Recueillir au moins 30 observations de réussite

- Au moins 10 échantillons de tests Pap
- Au moins 5 échantillons de liquides
- Au moins 5 échantillons de cytoponction, d'écho-endoscopie ou d'échographie endobronchique
- Au moins 3 observateurs différents

Jalons CanMEDS

- 1 EM 1.3** Appliquer ses connaissances sur l'aspect normal des cellules dans les préparations cytopathologiques.
- 2 EM 1.3** Appliquer ses connaissances sur l'aspect cytopathologique des cellules en présence d'états pathologiques.
- 3 EM 1.3 Appliquer sa connaissance des principes et des indications des techniques diagnostiques complémentaires.**
- 4 EM 2.1 Reconnaître et examiner les questions cliniques à approfondir dans le traitement pré-analytique, analytique et post-analytique d'un cas.**
- 5 EM 2.2 Évaluer la qualité des prélèvements chirurgicaux et des échantillons cytopathologiques.**
- 6 EM 2.2** Décrire les pièges courants dans l'établissement d'un diagnostic à partir d'échantillons cytopathologiques.

- 7 **EM 2.2 Repérer et interpréter les anomalies des cellules épithéliales (présence de cellules squameuses et glandulaires).**
- 8 **EM 4.1** Déterminer la nécessité et le moment d'une demande de consultation auprès d'un autre spécialiste et/ou d'un deuxième avis.
- 9 **COM 4.1 Rédiger en temps voulu des rapports de cytopathologie qui sont clairs, concis et exhaustifs.**
- 10 **COM 4.1 Utiliser la terminologie normalisée dans le compte rendu des résultats, s'il y a lieu.**
- 11 **COM 4.1 Dans le rapport, inclure des commentaires éducatifs et des recommandations, au besoin.**
- 12 **COM 4.1** Utiliser les catégories non diagnostiques (p. ex., nodule kystique) et diagnostiques (p. ex., non satisfaisant/bénin/atypie/suspect/malin) générales dans le compte rendu des résultats (non gynécologiques).
- 13 **COM 4.1** Communiquer un diagnostic descriptif qui reflète fidèlement les anomalies cellulaires observées dans les régions anatomiques pour lesquelles il n'existe aucune terminologie normalisée (cytoponction).
- 14 **COM 4.1 Communiquer les valeurs critiques ou les résultats inattendus en temps opportun.**
- 15 **L 2.1** Faire preuve de jugement clinique en adoptant des pratiques qui permettent de réduire le gaspillage.
- 16 **E 1.2** Avec de l'aide, rechercher et interpréter de multiples sources de données et de rétroaction sur le rendement, afin d'améliorer continuellement son rendement.
- 17 **E 3.4** Intégrer les données probantes et l'expertise clinique à la prise de décision.

Anatomo-pathologie : APC 12 – Maîtrise de la discipline

Réalisation d'évaluations peropératoires

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur les éléments d'une consultation peropératoire, de la manipulation d'un échantillon jusqu'à la communication efficace des résultats à l'équipe clinique.
- Elle comprend l'obtention des antécédents cliniques, la manipulation et le tri des tissus, la collaboration efficace avec tous les membres de l'équipe clinique (chirurgien, technologues médicaux, pathologiste responsable [patron]), l'analyse des différentes préparations (empreinte cytologique, coupe congelée, etc.), l'interprétation pertinente du point de vue clinique et la communication des résultats à l'équipe clinique.
- Parmi les demandes pertinentes dans le cadre de cette APC, on compte les demandes de consultation peropératoire relatives à la qualité des tissus, au diagnostic, aux marges et à l'analyse de confirmation du lymphome.

Plan d'évaluation

Observation directe et/ou indirecte par un pathologiste ou un stagiaire en pathologie qui en est à l'étape de la transition vers la pratique

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- le type d'observation : directe; indirecte
- les organes, appareils et systèmes : seins; os et tissus mous; peau; appareil reproducteur féminin; appareil digestif; appareil génito-urinaire; système endocrinien; tête et cou; ganglions lymphatiques et rate; neuropathologie; thorax
- le type de préparation : coupe congelée; autre

Recueillir 15 observations de réussite

- Au moins 8 observations directes
- Différents organes, appareils et systèmes

Jalons CanMEDS

- 1 EM 1.3** Appliquer sa connaissance des indications, des contre-indications et des limites des coupes congelées.
- 2 COL 1.2** Discuter des indications justifiant une consultation peropératoire urgente.
- 3 EM 2.2** Obtenir les antécédents cliniques pertinents.
- 4 EM 1.3** Appliquer sa connaissance de la méthode la plus appropriée pour réaliser une évaluation peropératoire (examen macroscopique par rapport aux coupes congelées et aux analyses cytologiques).
- 5 EM 2.2 Évaluer la qualité des prélèvements chirurgicaux et des échantillons cytopathologiques.**
- 6 EM 3.4 Préparer des coupes congelées, y compris les empreintes cytologiques, lorsque cela est pertinent, et les examiner pour poser un diagnostic.**
- 7 COL 1.2 Collaborer efficacement avec les technologues médicaux et les assistants-**

- pathologistes, en dirigeant leur travail.**
- 8 EM 1.3** Appliquer ses connaissances sur l'aspect normal des cellules dans les préparations cytologiques.
- 9 EM 1.3** Appliquer ses connaissances sur l'aspect macroscopique et microscopique des tissus en présence d'états pathologiques.
- 10 EM 1.3 Appliquer ses connaissances sur l'aspect cytologique des cellules en présence d'états pathologiques.**
- 11 EM 1.3** Appliquer sa connaissance des principes et des indications des techniques diagnostiques complémentaires.
- 12 EM 2.2** Formuler un diagnostic différentiel fondé sur l'examen pathologique.
- 13 EM 2.2** Établir un diagnostic définitif qui tient compte des corrélations cliniques.
- 14 EM 3.4 Élaborer et mettre en œuvre un plan pour la manipulation des tissus après l'intervention.**
- 15 COL 1.2 Collaborer de façon efficace avec les chirurgiens durant les consultations peropératoires.**
- 16 COL 1.2 Faire part de l'incertitude diagnostique et discuter de la possibilité de reporter le diagnostic, au besoin.**
- 17 COL 1.3 Transmettre l'information issue de l'évaluation pathologique aux cliniciens de façon à améliorer la prise en charge du patient.**
- 18 EM 5.2 Appliquer les règles de sécurité dans le laboratoire, les salles de consultation peropératoire et les salles d'autopsie afin de réduire au minimum les risques professionnels.**

Anatomo-pathologie : APC 13 – Maîtrise de la discipline

Enseignement à des professionnels de la santé et à des collègues

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur les compétences en matière d'évaluation critique, ainsi que sur les aptitudes d'orateur et d'enseignant.

Plan d'évaluation

Observation directe par un pathologiste

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- le type d'activité : club de lecture; séance scientifique; demi-journée universitaire; autre séance didactique

Recueillir 2 observations de réussite

Jalons CanMEDS

- 1 E 2.4** Définir les besoins d'apprentissage et les résultats souhaités chez des tiers.
- 2 E 2.4 Définir les objectifs d'une activité pédagogique.**
- 3 E 3.3 Évaluer de façon critique l'intégrité, la fiabilité et l'applicabilité de la recherche et de la littérature dans le domaine de la santé.**
- 4 E 3.4 Intégrer les données probantes et l'expertise clinique.**
- 5 E 2.4 Présenter l'information de manière structurée afin d'en faciliter la compréhension.**
- 6 E 2.4 Utiliser efficacement les outils audiovisuels.**
- 7 E 2.4 Prévoir suffisamment de temps pour les questions et la discussion.**

Anatomo-pathologie : APC 14 – Maîtrise de la discipline

Participation à des activités de gestion de la qualité

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur le rôle de l'anatomo-pathologiste en tant que participant et leader de la gestion de la qualité au sein du laboratoire.
- L'observation de cette APC est divisée en deux parties : la partie A, qui concerne la réalisation d'un projet de gestion du laboratoire ou d'amélioration de la qualité, et la partie B, qui concerne la participation à la gestion de la qualité, y compris la réaction aux situations touchant la gestion de la qualité et la participation aux activités systématiques de gestion de la qualité.
- Parmi les situations touchant la gestion de la qualité, on compte les résultats ou les cas qui nécessitent des mesures pour préserver la qualité des soins ou la sécurité. Voici quelques exemples : valeurs critiques; manquement aux règles de sécurité du laboratoire; échec d'une coloration immunohistochimique.
- Voici des exemples d'activités systématiques d'assurance de la qualité : séances de corrélation cytohistologiques; rencontres de consensus; initiatives d'amélioration des processus; validation de nouveaux tests ou de nouvelles méthodes, réunions de comité responsable de la qualité.

Plan d'évaluation

Partie A : Projet de gestion du laboratoire ou d'amélioration de la qualité
Revue du projet par le superviseur

Utiliser le formulaire 4.

Recueillir 1 observation de réussite

Partie B : Participation à la gestion de la qualité
Observation directe ou discussion/présentation de cas par un superviseur

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- le domaine clinique : pathologie chirurgicale; autopsie; cytopathologie; pathologie moléculaire; autre
- l'activité de gestion de la qualité : réaction à un résultat ou à un cas; participation à une activité systématique d'assurance de la qualité

Recueillir 3 observations de réussite

- Au moins 1 réaction à un résultat ou à un cas qui nécessite des mesures pour préserver la qualité des soins ou la sécurité
- Au moins 1 observation de la participation à une activité systématique d'assurance de la qualité

Jalons CanMEDS

Partie B : Participation à la gestion de la qualité

- 1 **EM 1.3** Définir un résultat critique (diagnostic critique) et expliquer comment il doit être consigné et traité.
- 2 **EM 2.1 Reconnaître et examiner les questions cliniques à approfondir dans le traitement pré-analytique, analytique et post-analytique d'un cas.**
- 3 **EM 5.1** Identifier immédiatement les accidents évités de justesse et apporter les correctifs nécessaires.
- 4 **COM 3.2 Communiquer et consigner les problèmes attribuables à un manquement aux règles d'assurance de la qualité ou de sécurité du laboratoire.**
- 5 **COM 4.1** Communiquer les valeurs critiques ou les résultats inattendus en temps opportun.
- 6 **COL 1.1** Prévoir, cerner et régler les enjeux de sécurité des patients reliés au fonctionnement d'une équipe clinique ou de laboratoire.
- 7 **COL 1.3** Communiquer efficacement avec les médecins et les autres professionnels de la santé.
- 8 **L 1.1 Décrire les paramètres et les systèmes de mesure (p. ex., analyse comparative statistique et élaboration du tableau de bord) utilisés au sein du laboratoire pour suivre les activités du laboratoire et les modèles de pratique actuels.**
- 9 **L 1.4** Repérer les variations/écarts entre le rendement actuel et le rendement cible en se basant sur les seuils établis.
- 10 **L 1.1** Comprendre les différentes méthodes d'amélioration des processus (modèle PEÉA [planifier, exécuter, étudier et agir], méthode Six Sigma, méthode DMAIC [définir, mesurer, analyser, améliorer et contrôler], méthode Lean) ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients.
- 11 **L 1.3** Gérer une situation dans laquelle on soupçonne un mélange d'échantillons
- 12 **L 1.3** Résoudre et analyser les écarts diagnostiques.
- 13 **L 1.1 Repérer les problèmes, élaborer et mettre en œuvre un plan d'action et réévaluer les résultats en tenant compte de l'amélioration de la qualité.**
- 14 **L 1.2** Encourager activement tous les intervenants des soins de santé, quel que soit leur rôle, à déclarer les situations dangereuses et à y réagir.
- 15 **L 1.1** Participer à des initiatives liées au contrôle de la qualité, à l'assurance de la qualité et à l'amélioration de la qualité.
- 16 **E 3.4 Appliquer les données probantes et les lignes directrices sur les pratiques exemplaires.**
- 17 **E 3.4** Trouver de nouvelles données probantes se rapportant à son champ de pratique grâce à des veilles informationnelles validées.
- 18 **P 2.1** Démontrer un engagement envers le maintien et l'amélioration de la compétence.
- 19 **P 2.2** Démontrer son engagement à participer à des initiatives liées à la sécurité des patients et à l'amélioration de la qualité dans son environnement de pratique.

Anatomo-pathologie : APC 15 – Maîtrise de la discipline

Réalisation d'un travail d'érudition

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) concerne la participation active à plus d'un des principaux aspects de la réalisation d'un travail d'érudition : détermination d'une question à approfondir, revue de la littérature, collecte de données, analyse des données et réflexion critique.
- Elle doit comprendre la présentation ou la diffusion du travail d'érudition à l'échelle locale ou nationale.
- Cela peut comprendre des projets éducatifs, de recherche scientifique ou d'assurance de la qualité.
- L'évaluation de cette APC est basée sur un projet d'érudition soumis par le résident et peut aussi inclure l'observation d'une présentation du travail d'érudition.

Plan d'évaluation

Observation directe et/ou indirecte par le superviseur

Utiliser le formulaire 1.

Recueillir 1 observation de réussite

Jalons CanMEDS

- 1 L 4.1 Organiser son travail de manière à assumer ses responsabilités cliniques, scientifiques et autres.**
- 2 E 4.4 Trouver et consulter des experts en la matière et d'autres spécialistes, et collaborer avec eux dans la réalisation du travail d'érudition.**
- 3 E 4.4 Formuler des questions de recherche ciblées.**
- 4 E 3.3 Évaluer de façon critique l'intégrité, la fiabilité et l'applicabilité de la recherche et de la littérature dans le domaine de la santé.**
- 5 E 4.5 Résumer les résultats d'une revue de littérature.**
- 6 E 4.4 Choisir les méthodes appropriées afin de répondre à une question de recherche.**
- 7 E 4.2 Reconnaître les principes éthiques de la recherche.**
- 8 E 4.4 Recueillir des données pour un travail d'érudition.**
- 9 E 4.4 Procéder à l'analyse des données.**
- 10 E 4.4 Intégrer la littérature existante et les résultats de la collecte de données.**
- 11 E 4.4 Cerner les domaines de recherche à approfondir.**

Anatomo-pathologie : APC 16 – Maîtrise de la discipline

Maintien d'un plan personnel d'apprentissage et de carrière

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur la mise à jour du plan d'apprentissage personnel du stagiaire afin de refléter sa progression dans sa formation ou sa carrière.
- Cette APC comprend la tenue d'un journal de bord et d'un portfolio fidèles.

Plan d'évaluation

Maintien et revue régulière d'un journal de bord, d'un portfolio et d'un plan d'apprentissage ou de carrière par le superviseur ou le conseiller pédagogique, avec validation par le directeur du programme

Utiliser le formulaire 4.

Recueillir au moins 3 observations de réussite

Jalons CanMEDS

- 1** **L 4.1** Établir ses priorités et gérer son temps de façon à maintenir un équilibre entre sa pratique médicale et sa vie personnelle.
- 2** **L 4.2** Prendre en compte ses intérêts personnels et rechercher des occasions de mentorat et d'orientation professionnelle.
- 3** **L 4.2** Concilier ses attentes quant à sa pratique avec les possibilités d'emploi et les effectifs médicaux requis.
- 4** **L 4.3** Améliorer sa pratique en évaluant un problème, en établissant des priorités, en exécutant un plan et en analysant les résultats.
- 5** **E 1.1** Créer un plan d'apprentissage avec le superviseur désigné afin de déterminer les besoins d'apprentissage liés à l'anatomo-pathologie et à ses objectifs de carrière.
- 6** **E 1.2** Identifier les occasions d'apprentissage et d'amélioration en évaluant périodiquement son rendement d'une manière réflexive à l'aide de diverses données internes et externes.

Anatomo-pathologie : APC 17 – Maîtrise de la discipline

Participation à des activités directement liées aux soins des patients qui font ressortir la corrélation clinico-pathologique

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur le rôle clé que joue l'expertise en pathologie dans les soins aux patients.
- Elle comprend la collaboration avec les patients et les cliniciens pour comprendre la question clinique et déterminer comment les examens de pathologie peuvent contribuer au diagnostic et/ou à l'élaboration du plan de prise en charge thérapeutique.
- Elle peut aussi comprendre l'explication aux médecins (au point de service) des approches utilisées pour le prélèvement et la manipulation des échantillons ainsi que pour la sélection des analyses et le séquençage, et la communication des résultats des examens de pathologie au chevet du patient ainsi que dans les réunions d'équipe, dont celles de comités de thérapie du cancer.
- Cette APC sera observée en contexte clinique (p. ex., consultation externe, salle d'opération, séance de consultation en génétique, communication de résultats d'autopsie à la famille ou au médecin de famille d'un patient, clinique de cancérologie, clinique d'endoscopie et/ou clinique de coloscopie) ou lors de réunions clinico-pathologiques.
- L'observation de cette APC comporte deux parties : les contextes cliniques; et les réunions clinico-pathologiques.

Plan d'évaluation

Partie A : Contextes cliniques

Observation directe et/ou discussion de cas par un superviseur (p. ex., clinicien, pathologiste ou résident sénior [résident qui en est à l'étape de la transition vers la pratique, moniteur] dans une discipline clinique ou de pathologie)

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- le contexte : communication de résultats d'autopsie; clinique de cancérologie; clinique de coloscopie; clinique d'endoscopie; clinique de dermatologie; consultation en génétique; autre (préciser)

Recueillir 3 observations de réussite

- Seulement 1 communication de résultats d'autopsie

Partie B : Réunions clinico-pathologiques

Observation directe par le superviseur, avec les commentaires des autres participants de la réunion clinico-pathologique

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- les organes, appareils et systèmes : seins; os et tissus mous; peau; système endocrinien; appareil reproducteur féminin; appareil digestif; appareil génito-urinaire; tête et cou; ganglions lymphatiques et rate; neuropathologie; thorax

Recueillir 3 observations de réussite

- Au moins 3 organes, appareils ou systèmes différents

Jalons CanMEDS

Partie A : Contextes cliniques

- 1 EM 1.3** Appliquer les connaissances étendues et approfondies des sciences cliniques et biomédicales afin de mener une consultation en pathologie.
- 2 EM 2.2 Recueillir et résumer les renseignements d'un patient pour formuler la question clinique.**
- 3 EM 2.2** Établir un diagnostic différentiel.
- 4 EM 2.2 Sélectionner et recommander des examens de pathologie, y compris en pathologie moléculaire.**
- 5 COM 3.1 Communiquer les résultats des examens de pathologie aux patients, à leur famille et à leurs proches aidants de façon claire et avec compassion.**
- 6 EM 3.4** Reconnaître les caractéristiques des syndromes de cancer familial en réalisant ou en proposant des analyses complémentaires appropriées pour orienter la consultation en génétique.
- 7 COL 1.1** Établir des relations positives avec les autres membres de l'équipe de soins de santé.
- 8 COL 1.3 Conseiller ses collègues cliniciens au sujet du prélèvement et de la manipulation des échantillons.**
- 9 COL 1.3 Transmettre l'information de l'évaluation pathologique aux cliniciens de façon à améliorer la prise en charge du patient.**
- 10 COL 1.3 Soutenir ses collègues cliniciens dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de prise en charge, s'il y a lieu.**
- 11 PS 1.1 Répondre aux besoins et réagir aux problèmes qui se posent en matière de diagnostic dans le cadre des soins aux patients.**
- 12 EM 1.6 Reconnaître les limites de son expertise.**

Partie B : Réunions clinico-pathologiques

- 1 EM 1.4 Faire une synthèse des cas en vue des discussions qui auront lieu lors de réunions multidisciplinaires.**
- 2 EM 2.2** Utiliser les critères reconnus de stadification des tumeurs et les autres paramètres pronostiques importants dans la rédaction d'un rapport synoptique afin de placer les patients dans les algorithmes de traitement appropriés.
- 3 COL 1.3 Transmettre l'information issue de l'évaluation pathologique aux cliniciens de façon à améliorer la prise en charge du patient.**
- 4 E 3.4 Intégrer les données probantes et l'expertise clinique à la prise de décision.**
- 5 COL 1.3 Soutenir ses collègues cliniciens dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de prise en charge, s'il y a lieu.**
- 6 PS 1.1 Répondre aux besoins et réagir aux problèmes qui se posent en matière de diagnostic dans le cadre des soins aux patients.**
- 7 P 1.1 Avoir un comportement professionnel approprié.**
- 8 EM 1.6 Reconnaître les limites de son expertise.**

Anatomo-pathologie : APC 1 – Transition vers la pratique

Gestion de la charge de travail quotidienne d'un anatomo-pathologiste, y compris la pathologie chirurgicale, les consultations peropératoires, la cytopathologie et les autopsies

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur la gestion de la charge de travail d'un anatomo-pathologiste, ce qui comprend : la préparation des cas en vue du rapport de pathologie, la réalisation d'autopsies ou de consultations peropératoires, l'enseignement aux résidents juniors et aux étudiants en médecine, ainsi que la préparation, la présentation et la direction d'activités multidisciplinaires.
- Elle comprend la collaboration efficace avec les cliniciens, le personnel du laboratoire, le personnel interprofessionnel et les administrateurs, de même que la communication avec les patients.
- À cette étape, le résident aura à rédiger des rapports de pathologie prêts à être vérifiés par le superviseur et n'exigeant que peu, voire aucune, modification.
- Cette APC comprend l'atteinte d'une certaine concordance dans l'évaluation par les pairs, le respect du délai d'exécution établi par l'établissement, la consultation adéquate de ses collègues et le respect des indicateurs de rendement de l'établissement.
- L'observation de cette APC est effectuée au cours d'une journée de travail.

Plan d'évaluation

Observation directe et indirecte d'une journée de travail par un pathologiste, avec les commentaires des autres professionnels de la santé et des stagiaires en début de formation

Utiliser le formulaire 1.

Recueillir 10 observations de réussite

- Au moins 5 observateurs différents

Jalons pertinents

- 1 EM 1.5 Établir les priorités, procéder au triage des cas et gérer la charge de travail dans le respect d'un délai d'exécution acceptable.**
- 2 L 4.2** Décrire les principes de l'évaluation de la charge de travail dans le laboratoire.
- 3 EM 1.5 S'acquitter des responsabilités professionnelles en dépit de multiples exigences concurrentes.**
- 4 EM 1.6 Reconnaître les limites de son expertise.**
- 5 COM 3.2** Communiquer et consigner les problèmes attribuables à un manquement aux règles d'assurance de la qualité ou de sécurité du laboratoire.
- 6 COM 4.1 Rédiger en temps voulu des rapports de pathologie chirurgicale, de cytopathologie et d'autopsie qui sont clairs, concis et exhaustifs.**
- 7 COL 1.3 Transmettre l'information issue de l'évaluation pathologique aux cliniciens de façon à améliorer la prise en charge du patient.**
- 8 L 3.1** Montrer sa connaissance des principes de gestion du laboratoire, y compris l'attribution des ressources et la collaboration avec les directeurs techniques ainsi que les administrateurs

de l'hôpital et du laboratoire.

- 9 E 3.4 Intégrer les données probantes et l'expertise clinique à la prise de décision.**
- 10 L 1.1** Montrer sa connaissance des lignes directrices de pratique actuelles.
- 11 P 1.1 Avoir un comportement professionnel approprié.**
- 12 P 3.1** Décrire les codes, les politiques, les normes et les lois qui régissent les médecins et la profession, y compris l'établissement des normes et les procédures disciplinaires et de vérification des titres.
- 13 P 4.3 Assurer un rôle de mentor auprès des résidents et des collègues.**

Anatomo-pathologie : APC 2 – Transition vers la pratique

Supervision, enseignement et évaluation auprès d'apprenants en début de formation

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur l'enseignement informel qui a lieu dans le cadre des activités de laboratoire habituelles, y compris l'enseignement, le soutien et la rétroaction, ainsi que sur les efforts déployés pour assurer la qualité des pratiques au sein du laboratoire et des rapports rédigés.
- Cette APC peut être observée dans le cadre des activités de laboratoire quotidiennes, y compris les analyses macroscopiques, les autopsies, les consultations peropératoires et les rapports de cas.

Plan d'évaluation

Observation directe et/ou indirecte par le superviseur, à l'aide de commentaires d'apprenants en début de formation

Utiliser le formulaire 1.

Recueillir 4 observations de réussite

Jalons pertinents

- 1 E 2.1** Reconnaître l'influence que peut avoir un modèle de rôle et les effets des curriculums formel, informel et caché sur les apprenants.
- 2 E 2.2** **S'assurer que l'environnement d'apprentissage est sécuritaire pour tous les membres de l'équipe.**
- 3 E 2.3** **Superviser les apprenants afin qu'ils respectent leurs limites, en demandant conseil et supervision, au besoin.**
- 4 E 2.4** **Offrir de l'enseignement et/ou d'autres activités d'apprentissage informelles**
- 5 E 2.5** **Fournir une rétroaction afin d'améliorer l'apprentissage et le rendement.**
- 6 E 2.6** Évaluer les apprenants, les enseignants et les programmes selon les principes pédagogiques.
- 7 P 1.1** **Intervenir lorsque des comportements envers des apprenants nuisent à un environnement de respect.**
- 8 P 3.3** **Participer à l'évaluation d'apprenants en début de formation.**

Anatomo-pathologie : APC 3 – Transition vers la pratique

Participation aux activités de gestion du laboratoire en tant que pathologiste débutant

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur le rôle de l'anatomo-pathologiste en tant que participant et leader de la gestion de la qualité au sein du laboratoire.
- Cette APC repose sur les connaissances et les compétences acquises à l'étape de la maîtrise de la discipline et vise à ajouter des responsabilités plus importantes dans les activités de gestion de la qualité à l'échelle individuelle et systémique.
- Elle comprend la gestion des incidents critiques, comme les manquements aux règles de sécurité du laboratoire ou l'étiquetage erroné des échantillons, et la direction d'activités de gestion de la qualité, dont celles qui suivent :
 - o présidence des réunions d'évaluation de la qualité, y compris celles sur la corrélation cytohistologique, les rencontres de consensus, ou d'autres types de rencontres liés à la qualité en matière de pathologie;
 - o direction d'une initiative d'amélioration de processus;
 - o direction d'une activité de validation d'une nouvelle analyse ou d'une nouvelle méthode;
 - o participation à un comité de l'hôpital responsable de la supervision de plusieurs activités d'assurance de la qualité;
 - o participation aux activités d'agrément du laboratoire.
- L'observation de cette APC comporte deux parties : la direction d'activités de gestion de la qualité; et la gestion d'un incident critique.
- L'incident critique peut être réel ou simulé.

Plan d'évaluation

Partie A : Direction d'activités de gestion de la qualité

Observation directe et indirecte par le superviseur

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- l'activité : [texte libre]

Recueillir 1 observation de réussite

Partie B : Gestion d'un incident critique

Observation directe et/ou revue de l'incident par le superviseur

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- le type d'incident critique : [texte libre]
- la nature de l'incident critique : réel; simulé

Recueillir 1 observation de réussite

Jalons pertinents

Partie A : Direction d'activités de gestion de la qualité

- 1 **EM 2.1 Reconnaître et examiner les questions cliniques à approfondir dans le traitement pré-analytique, analytique et post-analytique d'un cas.**
- 2 **EM 5.1** Utiliser les événements indésirables touchant la sécurité des patients et les accidents évités de justesse comme des occasions d'amélioration continue.
- 3 **COM 3.2** Planifier et documenter le suivi d'un événement indésirable ayant causé un préjudice au patient.
- 4 **PS 2.2** Améliorer la pratique clinique en appliquant un processus d'amélioration continue de la qualité à des activités de prévention de la maladie et de promotion et maintien de la santé.
- 5 **L 1.1 Appliquer les principes de l'amélioration de la qualité pour faire progresser les systèmes de soins aux patients.**
- 6 **L 1.2 Contribuer à une culture favorisant la sécurité des patients.**
- 7 **L 1.4 Utiliser la technologie afin d'améliorer la qualité des soins et d'optimiser la sécurité des patients.**
- 8 **L 1.1 Participer à des initiatives liées au contrôle de la qualité, à l'assurance de la qualité et à l'amélioration de la qualité.**
- 9 **L 3.1 Montrer sa connaissance des principes de gestion du laboratoire, y compris l'attribution des ressources et la collaboration avec les directeurs techniques ainsi que les administrateurs de l'hôpital et du laboratoire.**
- 10 **P 2.2 Démontrer son engagement à participer à des initiatives liées à la sécurité des patients et à l'amélioration de la qualité dans son environnement de pratique.**
- 11 **P 3.1** Se conformer au code de déontologie, au code d'éthique, aux normes de pratique et aux lois régissant l'exercice de la médecine.
- 12 **P 3.3** Expliquer le rôle de la révision du matériel diagnostique effectuée à l'intérieur ou à l'extérieur du département.

Partie B : Gestion d'un incident critique

- 1 **EM 5.1 Reconnaître les manquements aux règles d'assurance de la qualité ou de sécurité du laboratoire et y remédier.**
- 2 **EM 5.1** Résoudre les problèmes liés aux erreurs d'identification des échantillons, aux erreurs diagnostiques ou à d'autres types d'erreurs.
- 3 **EM 5.1 Prendre les mesures appropriées pour corriger un manquement aux règles d'assurance de la qualité ou de sécurité.**
- 4 **COM 3.2 Documenter les mesures prises pour corriger un manquement aux règles d'assurance de la qualité ou de sécurité.**

Anatomo-pathologie : APC 4 – Transition vers la pratique

Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'apprentissage personnel adapté au contexte de pratique futur

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) peut comprendre divers scénarios, par exemple : un plan d'action pour corriger les lacunes mises en évidence dans le cadre d'une autre APC; un plan pour se préparer en vue de sa formation complémentaire; ou un plan pour se préparer à la pratique dans un milieu précis (p. ex., communautaire) et/ou un milieu où des compétences particulières sont requises.
- Pour réussir cette APC, il faut fournir a) le fondement du plan d'apprentissage, b) une autoréflexion, c) une évaluation des besoins personnels, d) une description de la gestion du temps et e) les méthodes établies pour atteindre les objectifs du plan d'apprentissage personnel (p. ex., revue de la littérature, formation clinique, participation à des conférences et/ou à des séances).

Plan d'évaluation

Revue du plan d'apprentissage du résident par le superviseur

Utiliser le formulaire 1.

Recueillir 1 observation de réussite

Jalons pertinents

- 1 EM 1.1** Faire preuve d'une connaissance des compétences requises pour exercer en toute sécurité et de manière efficace dans le contexte de pratique futur.
- 2 E 1.2 Interpréter les données sur le rendement personnel pour cerner des occasions d'apprentissage et d'amélioration.**
- 3 L 4.2 Prendre en compte ses intérêts personnels et ses objectifs de carrière.**
- 4 E 1.1 Définir des besoins d'apprentissage liés à la pratique personnelle et/ou aux objectifs de carrière.**
- 5 E 3.1 Formuler des questions d'apprentissage qui tiennent compte de l'incertitude clinique et des lacunes dans les connaissances.**
- 6 E 1.1 Créer un plan d'apprentissage réalisable qui précise des éléments livrables et comprend une stratégie pour suivre l'atteinte des objectifs.**
- 7 E 1.1 Déterminer les ressources requises pour la mise en œuvre d'un plan d'apprentissage personnel.**
- 8 L 4.2** Choisir ses expériences d'apprentissage en fonction des compétences requises pour la pratique future.
- 9 P 2.1** Démontrer un engagement envers le maintien et l'amélioration de la compétence.

Anatomo-pathologie : APC 5 – Transition vers la pratique

Collaboration avec des services cliniques concernant les implications diagnostiques, pronostiques et prédictives des résultats d’analyses de pathologie moléculaire

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur le rôle de l’anatomo-pathologiste en tant que consultant dans l’étude de questions cliniques à l’aide de la pathologie moléculaire.
- Elle comprend la collecte de l’information clinique nécessaire au sujet du cas, une discussion sur les implications des résultats des analyses moléculaires et, s’il y a lieu, la formulation de recommandations concernant les examens complémentaires et/ou la prise en charge du patient.
- Cette APC comprend la communication directe avec les cliniciens ainsi que l’intégration des résultats des analyses de pathologie moléculaire dans le rapport de pathologie.
- Cette APC ne porte pas sur l’interprétation de données brutes complexes (p. ex., séquençage de nouvelle génération).
- Cette APC peut être observée dans le cadre d’une discussion de cas avec des cliniciens, d’une réunion de comité de thérapie du cancer ou de toute autre réunion multidisciplinaire.

Plan d’évaluation

Observation directe et/ou revue de cas par un pathologiste responsable (patron)

Utiliser le formulaire 1 pour recueillir des renseignements sur :

- les organes, appareils ou systèmes : [texte libre]
- le contexte : réunion multidisciplinaire; communication directe avec un clinicien; rencontre avec la famille; autre
- le type d’analyse : hybridation in situ; amplification en chaîne par polymérase (PCR); cytogénétique; séquençage de nouvelle génération; autre

Recueillir au moins 2 observations de réussite

- Différentes analyses et différents systèmes/emplacements, tels qu’ils ont été définis par le comité de compétence

Jalons pertinents

- 1 EM 2.2 Interpréter les implications diagnostiques, pronostiques et prédictives des résultats d’analyses de pathologie moléculaire.**
- 2 COL 1.3 Transmettre l’information à ses collègues cliniciens de façon à améliorer la prise en charge du patient.**
- 3 EM 2.4 Recommander des analyses génétiques ou non génétiques complémentaires,**

- s'il y a lieu.
- 4 **L 2.1 Utiliser efficacement les ressources liées aux analyses génétiques de façon à assurer un juste équilibre entre les coûts impliqués et l'utilité clinique.**
 - 5 **EM 1.3 Appliquer sa connaissance des exigences relatives aux échantillons et à leur manipulation.**
 - 6 **EM 1.3** Appliquer sa connaissance du délai d'exécution et de son importance dans la réalisation des différentes analyses génétiques.
 - 7 **EM 2.2** Sélectionner d'autres analyses en se fondant sur une évaluation des diagnostics possibles, le contexte clinique ainsi que la pertinence et les capacités des technologies disponibles.
 - 8 **EM 4.1 Coordonner l'utilisation de différents examens diagnostiques pour assurer leur complémentarité et leur efficacité.**
 - 9 **COM 4.1 Inclure les implications diagnostiques, pronostiques et prédictives des résultats d'analyses de pathologie moléculaire dans le rapport de pathologie intégré.**
 - 10 **COM 4.1 Inclure les éléments de rapport recommandés au moment de consigner les résultats d'analyses moléculaires dans un rapport d'anatomo-pathologie.**
 - 11 **E 3.4** Intégrer les données probantes et l'expertise clinique.

Anatomo-pathologie : APC 6 – Transition vers la pratique

Représentation de l’anatomo-pathologie dans les équipes multidisciplinaires

Caractéristiques principales

- Cette activité professionnelle fiable (APC) porte sur le rôle de l’anatomo-pathologiste dans la mise à contribution de son expertise aux décisions cliniques partagées prises pour chaque patient ainsi que dans les aspects administratifs de la pratique qui contribuent à améliorer la prestation des soins au sein du département, de l’hôpital et/ou de la collectivité.
- Cette APC comprend les contributions à titre de pathologiste responsable lors de :
 - o réunions de comité de thérapie du cancer ou d’une réunion de concertation interprofessionnelle;
 - o réunions de comités intra-départementaux (p. ex., sécurité au travail, assurance de la qualité, comité universitaire ou comité de l’hôpital).
- Cette APC comprend la promotion de la profession, qui peut exiger de solliciter l’obtention d’autres ressources, de gérer la charge de travail, de veiller à l’assurance de la qualité ou de promouvoir le rôle du pathologiste dans les soins aux patients.
- Le résident doit participer à ces activités sur une base longitudinale durant l’étape de la transition vers la pratique.
- L’observation de cette APC comporte deux parties : les réunions de comité de thérapie du cancer/réunions de concertation interprofessionnelle; d’autres tâches au sein d’un comité.

Plan d’évaluation

Partie A : Réunions de comité de thérapie du cancer/réunions de concertation interprofessionnelle

Plusieurs observateurs fournissent individuellement leurs commentaires, qui sont ensuite réunis dans un seul rapport

Utiliser le formulaire 3 pour recueillir des renseignements sur :

- le rôle de l’observateur : pathologiste; clinicien; résident; autre

Recueillir les commentaires d’au moins 2 observateurs à deux occasions

- Au moins un pathologiste et un clinicien pour chaque observation

Partie B : Autres tâches au sein d’un comité

Observation directe par un membre d’expérience du comité (idéalement, le président)

Utiliser le formulaire 4.

Recueillir 1 observation de réussite

Jalons pertinents

Partie A : Réunions de comité de thérapie du cancer/réunions de concertation interprofessionnelle

- 1 **EM 1.4 Présenter les cas de pathologie et en discuter efficacement, à titre de consultant en pathologie, lors des réunions cliniques.**
- 2 **COL 1.1** Établir des relations positives avec les autres membres de l'équipe de soins de santé.
- 3 **COL 1.3 Transmettre l'information de l'évaluation pathologique aux cliniciens de façon à améliorer la prise en charge du patient.**
- 4 **E 3.4 Intégrer les données probantes et l'expertise clinique à la prise de décision.**
- 5 **COL 1.3 Soutenir ses collègues cliniciens dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de prise en charge, s'il y a lieu.**
- 6 **COL 2.2 Parvenir à un consensus lorsque les recommandations d'autres professionnels de la santé diffèrent.**
- 7 **EM 1.6 Faire part de l'incertitude diagnostique et recommander des évaluations supplémentaires au besoin.**
- 8 **P 1.1 Avoir un comportement professionnel approprié.**

Partie B : Autres tâches au sein d'un comité

- 1 **P 2.1** Montrer un engagement à participer activement aux activités de la profession.
- 2 **EM 1.5** S'acquitter des responsabilités professionnelles en dépit de multiples exigences concurrentes.
- 3 **EM 1.6** Reconnaître les limites de son expertise.
- 4 **L 1.1** Appliquer les principes de l'amélioration de la qualité pour faire progresser les systèmes de soins aux patients.
- 5 **L 3.1** Montrer sa connaissance des principes de gestion du laboratoire, y compris l'attribution des ressources et la collaboration avec les directeurs techniques ainsi que les administrateurs de l'hôpital et du laboratoire.
- 6 **L 3.1** Démontrer des habiletés de leadership afin d'améliorer les soins de santé.
- 7 **L 4.1** Établir ses priorités et gérer son temps de façon à maintenir un équilibre entre sa pratique médicale et sa vie personnelle.
- 8 **E 3.4** Intégrer les données probantes et l'expertise clinique à la prise de décision.
- 9 **COL 1.1** Recevoir la rétroaction d'autres personnes et y réagir de manière appropriée.
- 10 **COL 1.3** Travailler efficacement avec les médecins et autres collègues.
- 11 **P 1.1** Avoir un comportement professionnel approprié.